La Nouvelle-Orléans, Années 1974-1975

COMPTES RENDUS
de
L' ATHÉNÉE LOUISIANAIS

Fondé en 1876

SOMMAIRE

La Livraison: 3,50$
Siège social: 3913, rue du Camp
La Nouvelle-Orléans, Louisiane 70115

Imprimerie E. P. Rivas, Inc., Gretna, Louisiane

COMPTES RENDUS
DE
L'ATHÉNÉE LOUISIANAIS

La Nouvelle-Orléans, Années 1974-1975

L'ATHÉNÉE LOUISIANAIS

Couronné par l'Académie Française

(Groupe de l'Alliance Française)

La Société fondée sous ce nom a pour objet:

1. De perpétuer la langue française en Louisiane.
2. De s'occuper de travaux scientifiques, littéraires, artistiques, et de les protéger.
3. De s'organiser en association d'assistance mutuelle.

LE BUREAU

Gary J. Mannina, Président
Panos Paul Morphos, premier Vice-Président
James A. Stouse, deuxième Vice-Président
Edmond Legrand, troisième Vice-Président
Hanes Morris, quatrième Vice-Président
Courtney Anne Sarpy, Secrétaire
Bennett M. Augustin, Trésorier
John L. Dastugue, Sous-Secrétaire
Mildred M. Costa, Présidente, Comité de Réception

Nous croyons devoir porter à la connaissance de nos lecteurs et des personnes qui désirent adresser des manuscrits à l'Athénée Louisianais les dispositions ci-dessous des règlements de notre Société.

1. Toute personne étrangère à l'Athénée désirant lui communiquer un travail digne de l'intéresser, en demande l'autorisation au président, ou à un comité nommé à cet effet.

2. L'Athénée, dans ses travaux scientifiques et littéraires, ne s'occupe de politique ou de religion que d'une manière générale et subsidiaire.

3. Chaque membre ayant le droit d'exprimer librement sa pensée, doit en être responsable, et signera de son nom propre toutes les communications adressées à l'Athénée.

4. Les opinions émises dans les dissertations qui seront présentées à l'Athénée doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et notre Société n'entend leur donner aucune approbation ou improbation.

Concours de 1975

L'Athénée laisse à la discrétion des candidats le choix d'un sujet pour le concours de cette année, tout en suggérant de traiter

L'Athénée Louisianais, une présence littéraire depuis un siècle

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 31 décembre 1976 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur recevra une médaille et un prix de $100,00 en espèces si le comité juge le manuscrit digne d'être couronné.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir. Les sociétaires de l'Athénée peuvent participer au concours.

Les manuscrits devront être écrits en langue française aussi lisiblement que possible, ou dactylographiés sur papier ayant une marge, et seulement sur le recto. Ils ne devront pas dépasser 30 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité pourra accorder un accessit, s'il le juge convenable. Aucun accessit ne sera accordé deux fois à la même personne.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé à cette fête et les devises des concurrents, à qui des accessits auront été accordés, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés a l'Athénée Louisianais, 3913, rue du Camp, La Nouvelle-Orléans, Louisiane 70115.

La *secrétaire,*

Courtney Anne Sarpy

Ephémérides

par Gary J. Mannina

Saisons 1973-1974; 1974-1975

Saison 1973-1974

---

28 octobre 1973: Séance de rentrée au Presbytère. Monsieur James F. Bezou, président, donna la parole au nouvel Attaché culturel de France, Monsieur Gérard Roubichou. Celui-ci choisit comme sujet *Rencontre avec le Poitou.* Excellente conférence rehaussée par des projections en couleurs. Réception en l'honneur de Monsieur et de Madame Roubichou.

---

25 novembre 1973: Séance littéraire et artistique au Presbytère. Monsieur Patrick Verhoeven, conférencier officiel de l'Alliance Française, parla de *Picasso double face,* docte causerie rehaussée d'anecdotes de la vie de l'artiste. Réception en l'honneur de Monsieur Verhoeven.

---

20 janvier 1974: Séance littéraire et artistique au Presbytère. Monsieur Bezou annonça que Mark Abrams, lycéen chez les Jésuites, avait emporté le prix du concours de La Fédération des Alliances Françaises. Ensuite Monsieur Bezou présenta l'actrice-conférencière, Madame Yvonne Scheffer, qui monta un spectacle-solo, *La Voix Humaine,* de Jean Cocteau. La sensibilité du verbe de l'actrice et son visage qui exprima une gamme complète d'émotions humaines firent preuve d'un art et d'une habileté de premier ordre. Réception.

---

2 février 1974: Assemblée générale annuelle à l'Union Française. Rapports du président et du trésorier. Renouvellement du bureau. Il reste tel quel. Sujet du concours: *Ecrivains américains à Paris, 1920-1930.*

---

3 mars 1974: Séance de Gala au Presbytère. Couronnement du Manuscrit (Concours de 1973). Monsieur Panos Morphos lut le rapport du comité de lecture. Puis Monsieur Bezou lut le manuscrit *Julien Green et son oeuvre.* Lecture achevée Monsieur Bezou

révéla le nom de la lauréate, la Soeur Mary Augusta, chevalier des Palmes Académiques. Le président lui donna une médaille gravée et un chèque de cent dollars. Ensuite un accessit fut offert à Madame Kathryn Wildgen pour son manuscrit. Réception en l'honneur de la Soeur Augusta.

---

24 mars 1974: Séance littéraire au Presbytère. Monsieur Bezou annonça que les *Comptes Rendus de l'Athénée Louisianais* étaient sous presse. Il fit également savoir que le bureau prépare la célébration du centenaire de la Société qui aura lieu en janvier 1976. Puis il présenta un conférencier officiel de l'Alliance Française, Monsieur Yves Rey-Herme, directeur de l'école de l'Alliance Française à Paris. Monsieur Rey-Herme parla de *De Gaulle, orateur et écrivain.* Une réception clôtura la séance.

---

7 mai 1974: Séance littéraire et artistique au Presbytère en présence de Monsieur Jean-Jacques Peyronnet, Consul Général de France à La Nouvelle-Orléans. Après avoir annoncé l'arrivée du patrouilleur *Croix du Sud* dans le port de la ville, Monsieur Bezou présenta Monsieur Eric Rau, qui fit une conférence illustrée de projections sur *L'Art spirituel breton.* Réception.

Saison 1974-1975

21 septembre 1974: Assemblée extraordinaire à l'Union Française. Monsieur Panos Morphos, premier vice-président, demanda aux membres de garder un moment de silence en mémoire du regretté disparu, James F. Bezou, qui depuis 1949 était l'âme de notre organisme. Monsieur Gary J. Mannina fut élu président; Mademoiselle Courtney Anne Sarpy, lauréate de la Société, fut nommée secrétaire.

---

6 octobre 1974: Séance littéraire au Presbytère. Monsieur Gary J. Mannina, le nouveau président, lut la nécrologie de son prédécesseur, James F. Bezou. Il fit ensuite une biographie en photographies. Ensuite à tour de rôle, Mgr Henri-Charles Bezou, Monsieur Gérard Roubichou, Madame Simone de la Souchère Deléry et Monsieur Daniel van Acker partagèrent quelques souvenirs du disparu. Puis Monsieur Georges Planel fit une con-

férence sur *La France en l'an 2000,* qui fut accompagnée de diapositives.

---

17 novembre 1974: Séance musicale avec le concours de France-Amérique de la Louisiane et des Services culturels français. Le Duo violon-violoncelle, Liliane Caillon et Pierre Basseux, fit un récital de tout premier ordre de Bréval, Boccherini, Ravel et Bartok. Réception dans les salles de réception de l'Académie du Sacré Coeur.

---

15 decembre 1974: Séance littéraire à la Lewis Lecture Room de la Bibliothèque Jean XXIII. Monsieur Mannina salua les membres ainsi que Monsieur Jean-Jacques Peyronnet, Consul Général de France. Puis il présenta un conférencier officiel de l'Alliance Française, Monsieur Yves Rey-Herme. Celui-ci choisit comme sujet de causerie, *Le Théâtre de Montherlant.* Après la conférence les membres participèrent à une dégustation des vins et fromages de France offerte par Les Services commerciaux français dans les salons des Soeurs dominicaines.

---

18 janvier 1975: Assemblée générale annuelle à l'Union Française. Rapports du président et du trésorier. Renouvellement du bureau; il reste tel quel. Le concours littéraire aura pour sujet *Le travail de l'Athénée Louisianais dans la publication de ses Comptes Rendus.* Monsieur Mannina lut la nouvelle charte et les règlements qui furent acceptés. La première charte avait expiré après quatre-vingt-dix-neuf ans. Monsieur Mannina remercia vivement Maître Léon Sarpy qui à titre bénévole fit le travail légal pour l'Athénée. Les membres à l'unanimité nommèrent Maître Sarpy membre honoraire à vie.

---

16 février 1975: Séance littéraire et artistique au Presbytère. Monsieur Mannina présenta Monsieur Urs Berner, secrétaire au Consulat Général de Suisse, qui fit une causerie sur *Coexistence culturelle en Suisse.* Après quelques remarques sur l'histoire de la Suisse, Monsieur Berner nous fit voir grâce à d'excellentes projections des panoramas superbes de son pays. Réception.

---

16 mars 1975: Séance littéraire et artistique au Presbytère. Monsieur Mannina donna la parole à Mgr Henri-Charles

Bezou qui au nom de son frère, Marion, donna le tableau de celui-ci au musée de la Louisiane en mémoire de James Bezou. Madame James Bezou dévoile le tableau intitulé *La Leçon.* Remerciements du Dr Macdonald, directeur du musée. Ensuite Monsieur Mannina présente Le Ministre B. Roque da Motta, Consul Général du Brésil, qui fit une conférence accompagnée de projections sur *Aspects de la culture brésilienne.* Réception en l'honneur du Ministre.

---

20 avril 1975: Séance littéraire au Presbytère. Monsieur Mannina présente Monsieur Jacques Arnal, conférencier officiel de l'Alliance Française, qui fit un discours remarquable sur *Assassins et Gangsters Hors Série.* Réception en l'honneur de Monsieur et de Madame Arnal.

---

25 mai 1975: Séance littéraire et artistique au Presbytère. Madame Emma D. Genre organisa un programme intitulé *Le Coeur féminin.* Mesdames Deléry, Meyer, Perret, Roubichou, Schweitzer-Lagesse et Zinser lurent des extraits des oeuvres de Colette, Pagnol, Marie Hachart, Joséphine Bonaparte, Giraudoux et Anouilh. Réception.

Nécrologies

par Gary J. Mannina

Madame Andrew Ralph Bezou

Madame Bezou, à la suite d'une longue maladie, s'est éteinte chez elle le 26 juin 1974, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Née Lydia Bouligny, issue d'une vieille famille créole, elle fit ses études à *Mater Admirabilis* (Académie du Sacre Coeur) dans le Vieux Carré et sortit deuxième de sa classe au lycée John McDonough. Elle suivit ensuite des cours de chant et d'oratoire chez Miss Whittaker. En 1909 elle épousa Andrew Ralph Bezou devant l'autel de Saint-Augustin. Elle enseigna le français dans les années trente dans les écoles de la Paroisse d'Orléans. Experte dans le folklore de la Ville-Croissant elle était raconteuse recherchée des visiteurs de La Nouvelle-Orléans.

De ses huit enfants deux furent titulaires des Palmes Académiques et de la Légion d'Honneur. A ses fils James, Sidney, Henri-Charles, Marion, George et Gilbert et à sa fille Marie-Elise, l'auteur de ces lignes adresse l'expression de sa douloureuse sympathie.

James F. Bezou

La mort vient de priver la communauté française de la Louisiane de son illustre membre et fidèle ami, James F. Bezou. En effet, celui que le Général de Gaulle avait affectueusement appelé "le président des Créoles à La Nouvelle-Orléans" nous quitta le mardi 20 août 1974 à l'âge de 64 ans.

James Bezou, rejeton d'une famille créole distinguée, fit de brillantes études à l'Institut Pinac, au Collège Saint-Aloyse, au Séminaire Saint-Joseph, au Collège Soulé et à l'Université Loyola. L'Athénée Louisianais couronna son manuscrit (Concours 1933) "Le Vieux Carré de La Nouvelle-Orléans" et le nomma lauréat.

Après le décès en 1949 Maître André Lafargue, notre ami fut élu président de l'Athénée Louisianais. Plus tard il fut nommé secrétaire général du Chapitre régional de La Nouvelle-Orléans du Conseil pour le développement du français en Louisiane (CODOFIL). De 1952 à 1969 il était chancelier au Consulat Général de Belgique. En 1964, James, en tant que conférencier officiel de l'Alliance Française, fit des discours sur La Nouvelle-Orléans en France et en Belgique.

Notre ami s'amusait à dire qu'il collectionnait des décorations. Il est vrai que ses nombreux efforts dans le domaine du bilinguisme et du biculturalisme sur les bords du Mississippi furent reconnus à maintes reprises. En 1949, le Ministère de l'Education Française lui décerna les Palmes Académiques. En 1960, James fut nommé Chevalier de la Légion d'Honneur, puis en 1968, l'Ambassadeur de France aux Etats-Unis lui remit les insignes de l'Officier des Palmes Académiques. En 1969, en compagnie de son épouse, Rosalie, il se rendit à Paris pour recevoir le Prix de la Couronne Française. En 1970, le Roi des Belges combla James d'honneur en le nommant Chevalier de l'Ordre de la Couronne.

Pendant de longues années, les lecteurs de *France-Amérique* jouissaient de ses articles. Il écrivait également pour *Plaisir de France, Paris-Match* et était rédacteur des *Comptes Rendus de l'Athénée Louisianais.*

Monseigneur Henri-Charles Bezou fit un émouvant éloge funèbre de son frère en présence de S.E. l'archevêque Philip Hannan et de l'abbé David Melançon, O.S.B., de l'Abbaye Saint-Joseph. Faisant allusion à la grande érudition de James, il n'hésita pas à le désigner "homme de la Renaissance".

Cher ami, votre amabilité, votre grandeur d'âme et votre joie de vivre existeront toujours dans nos souvenirs et ceux d'innombrables visiteurs étrangers auxquels votre porte et votre coeur étaient toujours ouverts.

Adieu donc au doyen de la francophonie néo-orléanaise. A sa veuve, Rosalie, à ses fils, Jacques, Raoul et Pierre; à ses filles, Juliette, Denise et Andrée, l'auteur de ces lignes offre ses condoléances émues.

Jules Kristian de la Vergne

Jules K. de la Vergne, membre fidèle de l'Athénée Louisianais, tenait son amour pour la France de sa feue mère, Madame Henry Landry de Fréneuse de Saint-Albans. Pendant toute sa vie, ce créole distingué encourageait ses amis et ses connaissances à parler cette belle langue française qu'il avait apprise chez lui. La mort qui le 16 juin 1975 nous enleva notre ami dans sa soixante-troisième année attrista tous les cercles franco-louisianais.

Diplômé des Universités Notre-Dame et Harvard, Jules de la Vergne devint architecte réputé. Avec ses associés il conçut des bâtiments tels que le Centre Danna de l'Université Loyola et celui de Sainte Marie des Anges.

Il était ancien président de France-Amérique de la Louisiane, du Chapitre régional de la Nouvelle-Orléans, du Codofil et du Club Pickwick; il était membre de l'Institut Américain des Architectes, de la Société de la Guerre de 1812, du Club Stratford et de plusieurs organisations de Carnaval.

A sa veuve, née Betty Parham Felder, son fils et sa fille, nous adressons nos condoléances émues.

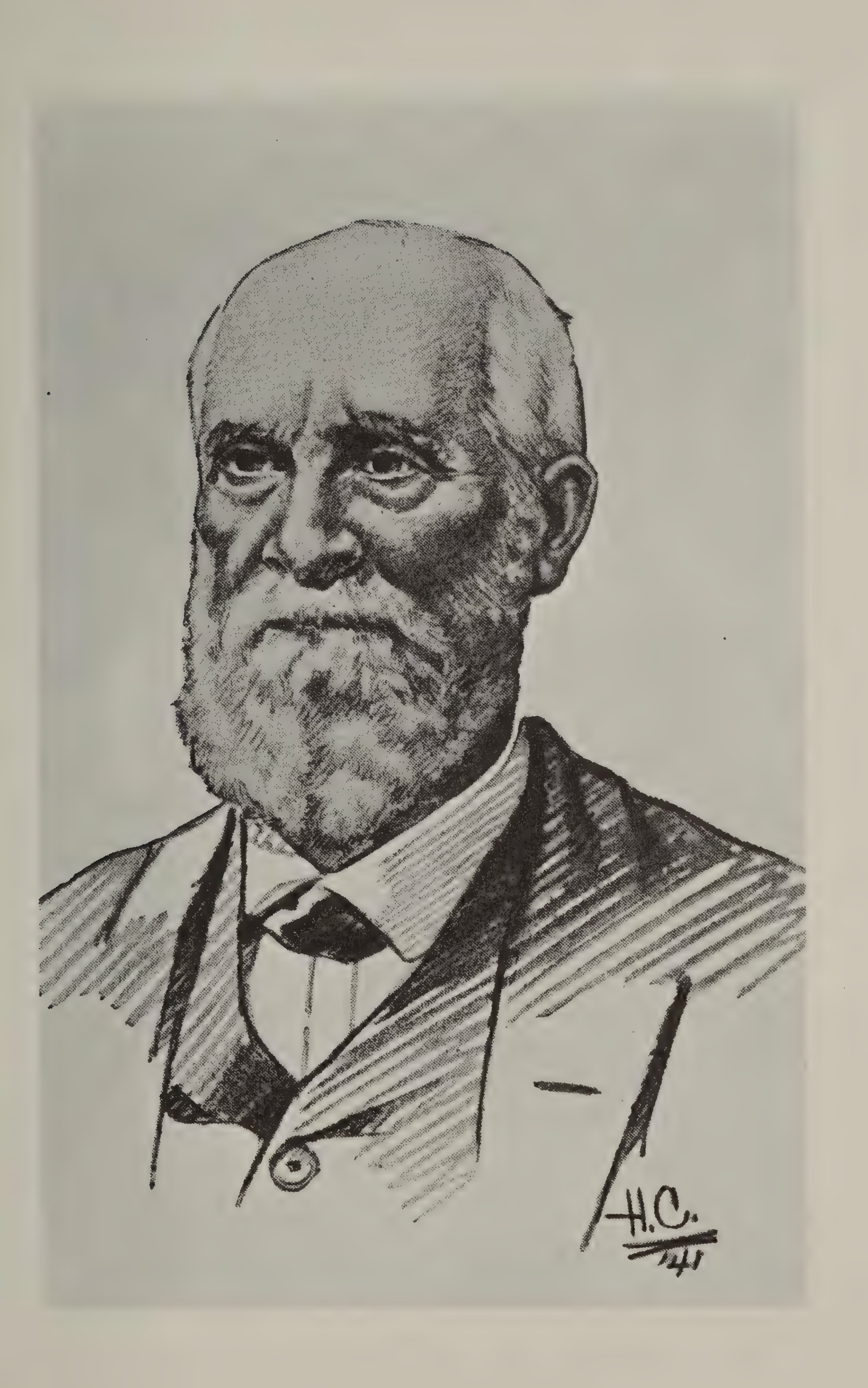
Léon Baisier

La mort a enlevé un vieil ami et conférencier de l'Athénée Louisianais en septembre 1975. Léon Baisier, né à Saint Amand, fréquenta des cours à La Sorbonne, à l'Ecole des Hautes Etudes, à l'Ecole des Chartes, à l'Université Loyola de Chicago, à Creighton et obtint son doctorat à l'Université Catholique de Washington.

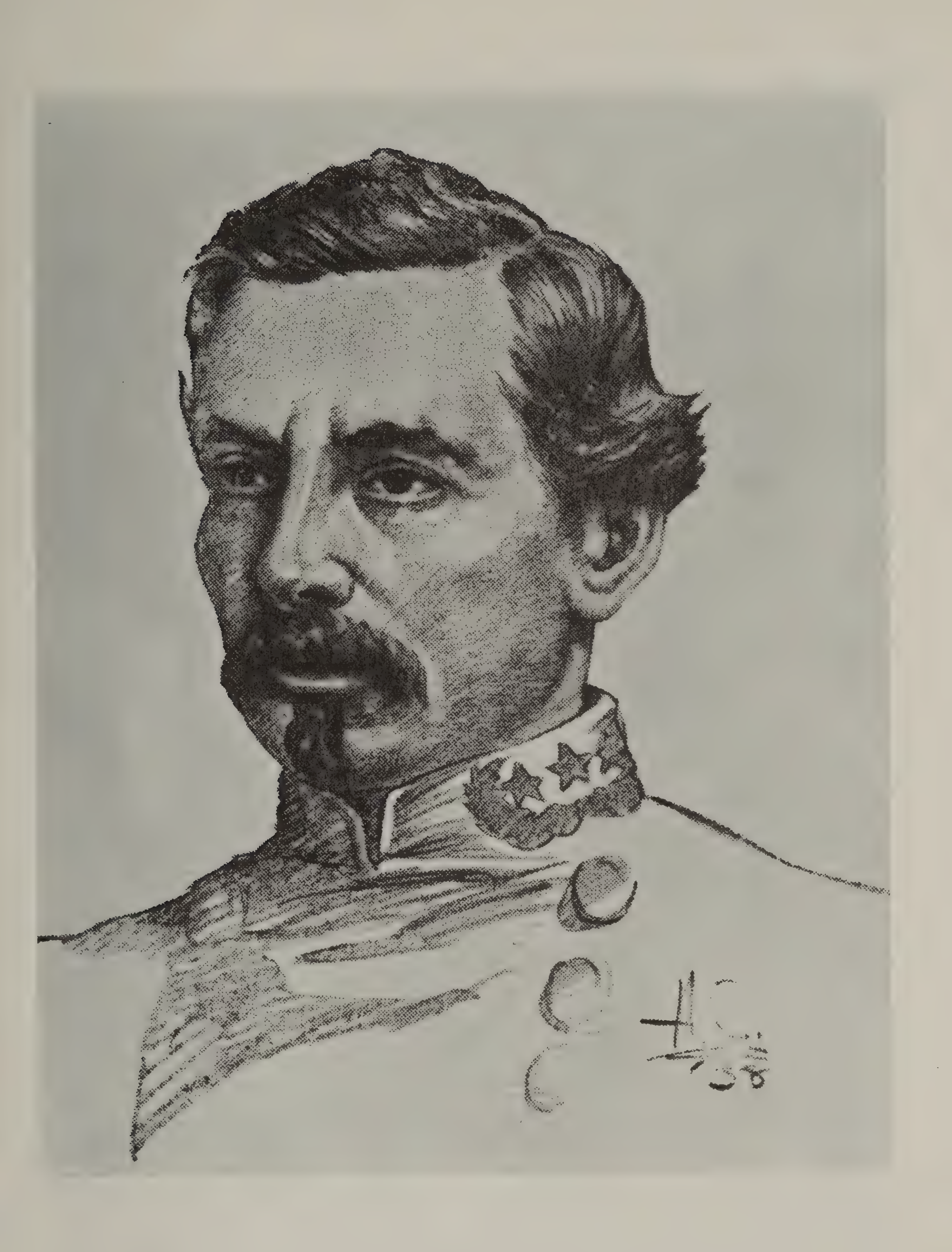
Il servait Les Usa pendant la 2e Guerre Mondiale comme officier de liaison avec la Résistance Française. On lui décerna la Bronze Star Medal. Il fonda le département de langues étrangères à l'Université Xavier où il enseigna pendant de nombreuses années.

Le pape Pie XII le nomma chevalier de Saint-Grégoire et la France l'honora des insignes de l'Officier des Palmes Académiques.

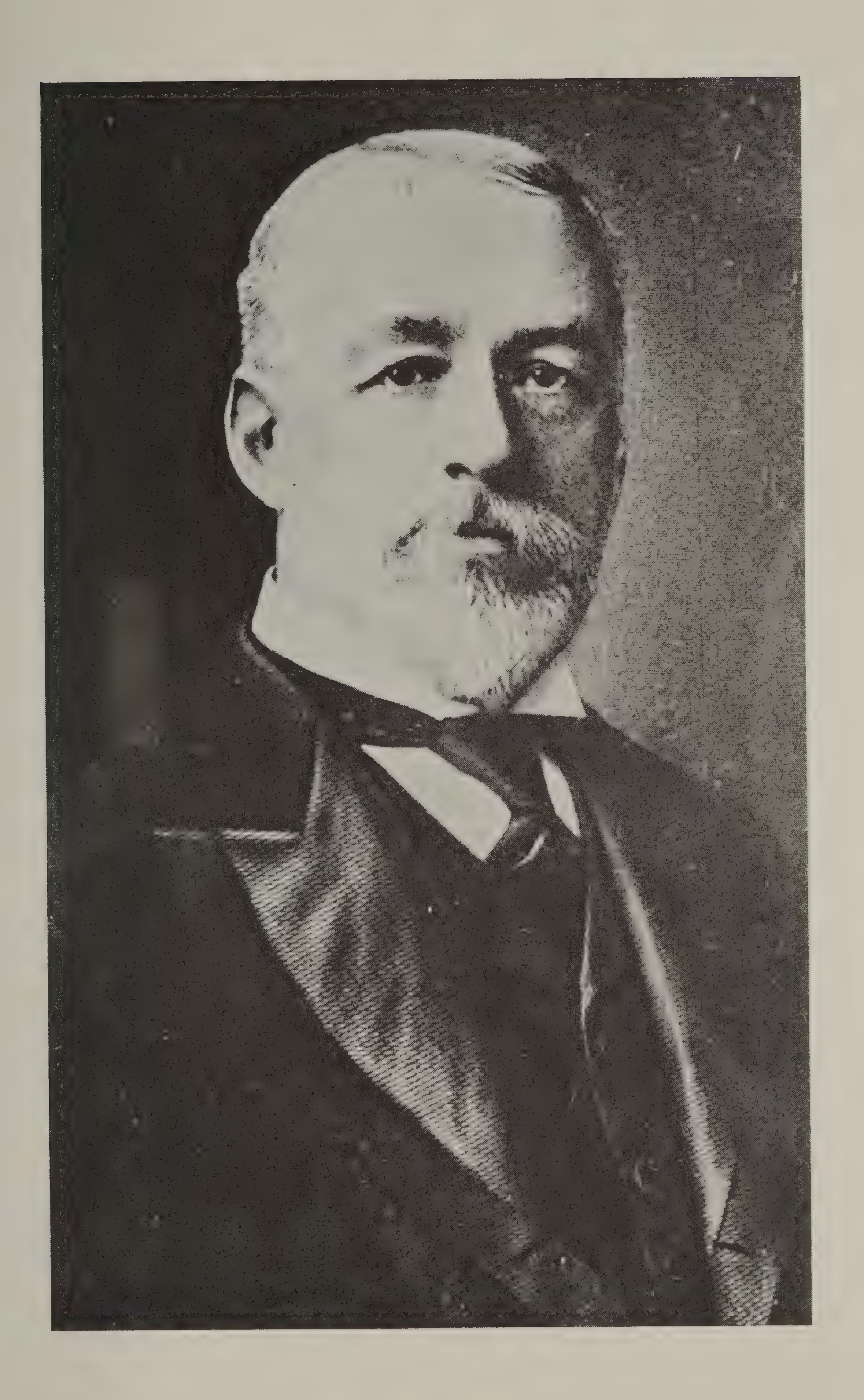
A sa femme Marie-Emma et à son fils Bernard, L'Athénée Louisianais adresse ses condoléances.



Dr Alfred Mercier
Secrétaire-fondateur, décédé en 1894

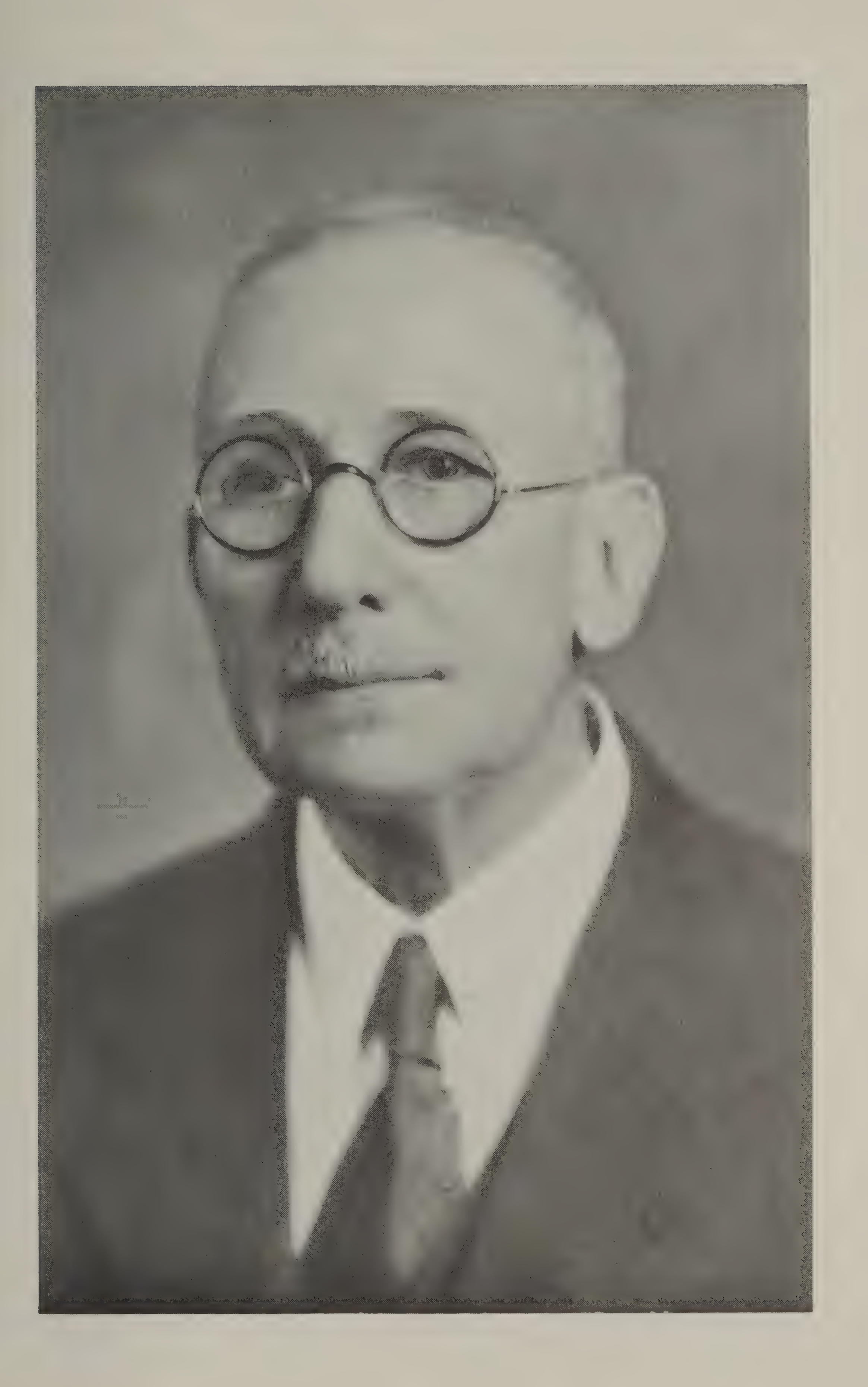


Général Pierre Gustave Toutant Beauregard
1881-1892



M. Alcée Fortier

1892-1914



Me Bussière Rouen

1914-1937



Me André Lafargue

1937-1949



M. James F. Bezou

1949-1974



M. Gary J. Mannina

1974-

Les Freres Mercier

par Mark Abrams

Dès le début du dix-neuvième siècle et jusqu'à l'époque de la Guerre civile des Etats-Unis fut témoignée une ère de splendeur et de majesté chez les créoles de la Louisiane. Ce fut un véritable âge d'or, une révolution culturelle telle que le peuple nord-américain n'avait jamais auparavant éprouvée. Dans l'absence d'idées puritaines, les colons français de la Louisiane pouvaient se livrer sans bornes à l'enrichissement de l'esprit et à des affaires dignes de la royauté. En fait, avant la guerre, en Louisiane, et aux environs de La Nouvelle-Orléans surtout, vivaient des familles créoles qui avaient le moyen de maintenir deux domiciles, l'un en Amérique et l'autre dans la chère patrie à l'étranger. Mais, dans le sillage du combat, ce milieu de conscience et de jouissance culturelles se trouva vite ébloui par l'invasion pénible, quoiqu'attendue, d'anglo-saxons peu compétents du nord. Rien moins qu'une bataille de langues s'ensuivit; et, étant donné un accroissement rapide de la prédominance de la langue anglaise chez les créoles, il n'est point étonnant ni que fut fondée une organisation d'hommes inquiets telle que l'Athénée Louisianais ni que naquirent une inspiration et un dévouement vigoureux pareils à ceux des frères Mercier.

Or, en exécutant un aperçu de la vie et de l'oeuvre d'Armand et d'Alfred Mercier, il serait probablement le plus à propos de se renseigner d'abord sur la jeunesse des frères, tout en rapprochant leurs expériences semblables. Ensuite, il conviendrait d'examiner les Mercier plus ou moins séparément, et de faire attention surtout à leurs liens avec l'Athénée Louisianais.

Le nom de famille Mercier s'insinua dans la race créole vraisemblablement vers la seconde moitié du dix-huitième siècle. Le père des frères Mercier vint de France en Louisiane vers cette époque, épousa une canadienne française, et engendra une famille de cinq enfants — trois filles et deux fils, ceux-ci nommés Placide Jules Armand et Jean Justin Charles Alfred. Les Mercier étaient propriétaires d'une assez grande plantation près de La Nouvelle-Orléans, et de laquelle Alfred allait plus tard faire un portrait littéraire dans son roman *L'Habitation St.-Ybars.*

Armand et Alfred firent tous les deux leurs études élémentaires dans les écoles privées (il y en avait à peu près 150 seulement dans la région de La Nouvelle-Orléans), où l'on parlait exclusivement le français. A cet effet, il semblerait pertinent de constater que ces deux garçons faisaient partie de la dernière génération louisianaise qui pût jouir sans difficultés d'une liberté totale de langue française — pendant du moins la plus grande partie de leurs vies. Comme il était alors la coutume chez les créoles les plus cossus, le père Mercier envoya Armand en France achever ses études secondaires au Collège Louis-le-Grand. Il paraît qu'Armand, dès un âge peu avancé, se passionnait pour les arts médicaux; et il procéda vite à l'université dans le but d'obtenir son doctorat. Alfred, suivant de près, suivit son frère au Collège, s'efforçant violemment d'y gagner l'entrée, tel était son enthousiasme. Cet enthousiasme s'augmentait de plus en plus à l'aide d'un encouragement puissant de la part de son père; et, recevant son diplôme après quelques années, Alfred sortit du Collège Louis-le-Grand versé à fond dans la musique, l'art, le grec, et le latin. Mais, dissemblable à Armand, il était beaucoup moins certain de sa carrière; et il poursuivit l'étude du droit brièvement avant de choisir la médecine comme profession. Alfred, semble-t-il, s'amusait fréquemment à assister à des procès-verbaux dans les plus hautes salles du tribunal à Paris pour être témoin des avocats les plus renommés de l'époque. Cependant, il rejeta subséquemment son intérêt du droit. Plus tard il changea d'intérêt et se tourna vers la chirurgie. Il rejoignit son frère parmi les étudiants-spectateurs dans les salles d'opération. Les yeux du jeune Alfred s'ouvraient tout grands à la vue de n'importe quel grand homme, semble-t-il, soit un avocat, soit un chirurgien, . . . ceci est peut-être l'indice d'une soif pour la virtuosité dans un monde alors plein de "médiocres fêtés".

Dans son grand oeuvre, *Les écrits de langue française en Louisiane au XIXe siècle,* Dr. Edward LaRocque Tinker précise l'importance historique d'Armand Mercier: "Il était plutôt médecin qu'écrivain." Cette estimation est incontestable, mais elle ne peut en aucune façon ébranler l'énorme contribution du Dr Armand Mercier à l'histoire culturelle de la Louisiane. Premier président et un des fondateurs de l'Athénée Louisianais, il était encore un des médecins les plus distingués de La Nouvelle-Orléans. En effet, il écrivit très peu, mais durant sa présidence, il servit d'aiguillon scientifique aux autres membres de

l'Athénée. La plupart de ses articles dans les *Comptes-Rendus* portaient au moins une connotation scientifique: "L'arrosage des plantes avec de l'eau chaude", "L'âge d'un pigeon", et sans doute celui qui souleva une tempête, "L'emploi du chloroforme dans les accouchements". Les accouchements — il y a un siècle, il ne fallait tout simplement pas parler de telles choses. Un véritable fiasco en résulta et aboutit à l'abandon de la présidence. L'article dont il s'agit s'acheva en 1876 (l'année de la naissance même de l'Athénée) et fut refusé en tant que "candidat" pour les *Comptes-Rendus* — journal qui devait pénétrer dans les familles! Plusieurs des membres de l'Athénée y firent objection, et le bon docteur prit cette réaction pour un affront. Il se résolut donc à démissionner de son poste. Ses collègues avaient beau lancer des requêtes qu'il réfléchisse de nouveau; nullement ne se détournerait-il de sa décision. De fait, dans une épître du 10 décembre 1880 adressée à son confrère J. G. Hava, Armand Mercier confirma qu'à ce moment-là, le priver d'une démission aisée lui eût été fort pénible:

> " . . . je prie ceux de mes collègues qui ont pour moi la moindre considération de vouloir bien, en l'acceptant (la démission), me donner cette dernière marque d'estime."

Telles étaient les idiosyncrasies de l'époque.*

Il est en tout cas intéressant de noter ici qu'aucune demande de "nouvelle réflexion" ne découla de la bouche d'Alfred, qui se chargeait alors des tâches de rédaction et qui était probablement l'adversaire principal de l'article. Ceci suggère-t-il l'aurore d'une brèche légère du rapport des familles d'Armand et d'Alfred? Peut-être bien; au temps de la vieillesse des deux médecins on est témoin d'une rupture presque totale de liens familiaux.

La démission d'Armand Mercier ne laissa pas l'Athénée Louisianais sans blessure. Dans les premières années de son existence, à cause de l'orientation scientifique d'une majorité de ses membres (6 des 12 fondateurs originaux exerçaient la médecine), l'Athénée s'adonnait, presqu'à l'exclusion de tout autre sujet, à l'avancement des sciences sous la direction du président.

*L'article parut dans les *Comptes-Rendus,* mais il avait été "liquéfié", et, mécontent, le président Mercier utilisa l'*Abeille* (journal officiel de l'Athénée) pour l'imprimer intact.

L'association perdit donc sa fonction principale au départ d'Armand Mercier; ce fut un coup nuisible à la solidarité de l'Athénée.

Cependant, au cours de l'administration d'Armand Mercier, deux idées durables vinrent au jour: le concours littéraire et les séances publiques. Ces innovations avaient été visées à propager la "cause"; le président justifia le concours dans un discours livré aux membres de l'Athénée:

> " . . . mais il fallait inspirer l'amour du travail et raviver le culte de la langue française."

Et, à propos de la nouvelle politique "table ouverte", il fit le commentaire suivant:

> "Pour poser notre institution sur des assises solides et la rendre populaire, nous avons décrété que n'importe qui pouvait venir demander à siéger parmi nous, à condition qu'il parlât le français."

Peut-être qu'Armand Mercier n'était pas un auteur prolifique, mais ses discours, surabondant de charme et d'éloquence, invoquaient constamment les inspirations cruciales au fonctionnement de l'organisation. Et, en dépit de "l'affront" qu'il subit il faut absolument dire qu'il retenait fermement ses philosophies optimistes en ce qui concernait l'Athénée et sa destinée; il les exprima pour la première fois en 1876:

> "L'oeuvre que nous entreprenons est une oeuvre de désintéressement, de patriotisme, et d'amour du bien. Elle doit nécessairement réussir . . . le temps n'est pas éloigné où ce sera un honneur que d'être membre de notre Athénée."

En 1881, quatre ans avant sa mort, le Dr. Armand Mercier fut couronné Officier de l'Instruction Publique par le gouvernement français.

On sait actuellement très peu du caractère et de la pensée d'Armand Mercier en dehors des réunions de l'Athénée. A l'occasion de sa mort Mlle Léona Queyrouze fit un fort bel éloge où on peut saisir un coup d'oeil éphémère de sa personnalité.

Tout d'abord, il faut reconnaître qu'Armand Mercier était un homme assez mystérieux; il le savait bien, il aimait l'être. Il n'y avait personne — même pas ses amis les plus intimes — qui le connût d'un bout à l'autre ou le comprît parfaitement.

C'était un individu heureux et énormément charitable qui était en même temps marqué d'un tempérament vif et spontané. En plus, des tendances à soutenir avec férocité ses convictions masquaient sa libéralité interne. Il passait ses nuits à lire et à étudier et était toujours à son mieux lorsqu'il lui était possible de protéger un jeune auteur ambitieux et travailleur.

Comme médecin, il était alors sans doute parmi les meilleurs de la région sinon du pays entier. Dans la salle d'opération, on ne voyait jamais trembler sa main. Pourtant, une modestie insondable dominait son esprit et cachait sans relâche l'expertise et le génie qui y demeuraient.

A la suite de la Guerre de sécession, il lui vint, bien entendu, une clientèle augmentée, dont un cas particulier est celui d'un soldat gangrené, ayant reçu un avertissement de plusieurs médecins renommés qu'il n'y aurait aucune possibilité de survivre sans l'amputation. Grâce à une habileté chirurgicale sans pareille, le grand docteur Armand Mercier sauva le jeune homme, tout en s'abstenant de désincorporer le membre. De là naquit sa devise très noble, "Tant qu'il y a vie, il y a espoir!"

Maintenant, au frère d'Armand, le Dr Alfred Mercier, homme de lettres de la plus haute qualité. Nourri d'une éducation extraordinaire, il s'attacha très tôt aux charmes séduisants de la littérature. A l'âge de trente-trois ans, vu des difficultés financières insurmontables après la naissance de son premier enfant, il se décida à une carrière médicale; cependant, au fond, ses intérêts restaient toujours auprès des belles-lettres. Assurément un des auteurs louisianais les plus prolifiques, il fut, selon M. Sidney L. Villeré de La Nouvelle-Orléans, "probablement l'homme le plus érudit et cultivé que jamais connût la Louisiane." On dit que la femme d'Alfred, Virginie Vézian, ne fut jamais de pair avec lui des points de vues intellectuels et culturels. Eu égard à l'énorme oeuvre d'Alfred Mercier, ainsi, qu'à la vaste portée de ses intérêts, on ne peut guère nier les commentaires ci-dessus mentionnés.

A Alfred on attribue le concept fondamental d'un Athénée Louisianais, et il n'est pas difficile de voir combien l'Athénée lui était cher. En effet, en capacité de Secrétaire perpétuel (ce qui veut dire qu'il ne cessa de travailler), il était sans aucun doute le plus enthousiaste de tous les membres dès 1876 jusqu'à

sa mort en 1894. En 1879 il conçut l'idée des séances publiques et en organisa la première. De même, il écrivit une assez grande partie de ce que contiennent les premiers numéros des *Comptes-Rendus;* et en fait, certains étudiants de la vie d'Alfred font remarquer la possibilité que les *Comptes-Rendus* lui servaient de "débouché littéraire" où il faisait l'essai de ses écrits. Quels que fussent ses mobiles, on doit avouer qu'au cours de sa vie, Alfred Mercier bâtit un répertoire écrit d'une telle grosseur qu'on ne pourrait même commencer à en faire la délinéation ici, encore moins à l'analyser dans toute son étendue. Il faudra donc se contenter de jeter un regard assez bref aux clairs de sa carrière d'écrivain.

Selon Alfred Mercier, l'inquiétude sociale, telle que celle du règne de Louis-Philippe, ne convient pas à l'inspiration littéraire. Ceci doit être vrai, car la Muse ne vint à Alfred qu'en 1842, deux années après l'inauguration du ministre Guizot, qui proclama, comme son antécédent Jean-Casimir Périer en 1830, que "les révolutions étaient terminées." Les premières oeuvres comprirent un drame intitulé *L'ermite de Niagra,* une histoire d'amour sous forme d'orientale que Mercier appela "La rose de Smyrne", et un recueil de poèmes adoubé *Erato,* dont tous représentent une mentalité simple, mais profonde et mûrissante. Un développement, ou, plus précisément, un élargissement de l'esprit de l'auteur à travers les années peut se discerner. "La rose de Smyrne", par exemple, révèle un penchant vers une imagination purement romanesque, tandis qu'un roman plus récent, *La fille du prêtre,* traite de problèmes philosophiques et sociaux tout en gardant un fonds de romanticisme. De toute façon, il faut reconnaître que la sensibilité d'Alfred Mercier resta valable jusqu'aux dernières de ses années dans la salle de l'Athénée.

Sans aucun doute, le genre littéraire préféré d'Alfred fut le roman, et il n'est nullement surprenant que les plus grands chefs-d'oeuvre de sa carrière sont de cette classification. *Le fou de Palerme,* un de ses romans les plus intéressants, a une origine assez unique: pendant une tournée du continent européen en compagnie de quelques-uns de ses amis intimes, Alfred arrive aux jardins du duc Serra di Talco dans la ville italienne de Palerme. Là, il trouve Angiolo Calamatti, jeune homme devenu fou pendant ses années dans l'entourage du duc. Calamatti se

croyait fiancé à la mort et passait ses heures à errer dans le jardin. Cette "curiosité de la cour" captiva Alfred et, priant Calamatti de raconter l'histoire tragique de sa vie, il obtint la matière de laquelle il allait créer son roman.

D'autres oeuvres de ce genre comprennent *L'habitation St.-Ybars,* un portrait très réaliste de la vie sur la plantation créole du dix-neuvième siècle, la plus grande partie duquel reflète la "façon de vivre" des Mercier lors de l'enfance d'Alfred. Ainsi, ce roman ne fut pour Alfred qu'un souvenir, épicé de la couleur locale des patois noir et créole, déjà alors étudiés depuis longtemps par l'auteur. Or, à travers ce roman un véritable "amour de patriote" pour la Louisiane est révélé de la part de Mercier, et il se peut bien que ce petit préjugé ait donné naissance à une théorie de la suprématie créatrice des latitudes méridionales:

> "Un pressentiment nous dit que l'art fleurira un jour à la Louisiane. Notre climat n'est-il pas de ceux qu'il aime? Le Midi fut toujours adorateur du son, de la forme, et de la couleur. Au Nord appartient l'esprit d'examen, d'analyse: Le Nord dissèque; le Midi crée."
>
> (*Biographie de Pierre Soulé,* p. 89)

Au cours de la première séance de l'Athénée, dans les remarques qui reconnaissaient sa désignation comme secrétaire-trésorier de l'organisation, Alfred avait exprimé un " 'désir ardent' d'être utile à sa chère Louisiane." A ce propos, il ne serait trop hardi de dire que chez son premier secrétaire, l'Athénée Louisianais était principalement une entreprise patriotique.

Peut-être qu'un des plus grands conflits internes de la vie d'Alfred émana de ses pensées au sujet de la religion. Il était peu pieux; de fait, il écrivit *La fille du prêtre,* où il renonça aux dogmes de l'Eglise à propos du célibat. Quoiqu'à cause de cette oeuvre Alfred perdît des amis, il ne se retira jamais de ses convictions très fortes. Dans *La fille du prêtre* on trouve une gravité et une haute philosophie qui ne formaient qu'une seule partie du caractère de Mercier. Sa personnalité nous est révélée plus libéralement au moyen de ses journaux, eux-mêmes une réalisation de maîtrise littéraire. On apprend d'un journal écrit assez tard que la littérature ne dut jamais sacrifier son rang d'importance dans le vie d'Alfred. Même au temps de la vieillesse, lorsqu'il se fatiguait facilement à lire et avait de la peine à maintenir sa "deuxième carrière", il écrivit:

"Moi vivre sans lire! Est-ce là vivre? Non, ce n'est pas même végéter."

(Journal III, mardi 12 décembre, 1893)

Cependant, dans le journal précédent, il démontra un certain pragmatisme en lançant cette affirmation de responsabilité et de dévotion professionelle:

" . . . le médecin, comme tous les hommes de profession, appartient d'abord au travail qui le fait vivre; s'il a des loisirs, ils sont courts et incertains."

Par contraste, un côté humoristique de sa personnalité, pas évident dans les descriptions des autres, se manifeste fréquemment à travers les qualités très personnelles des journaux. Par exemple, décrivant un voyage en chemin de fer de La Nouvelle-Orléans à New York, il rend sciemment très amusantes ses expériences les plus désagréables:

"Ma première nuit en voyage aurait été meilleure sans les moustiques. Fatigué de les chasser, je couvris ma figure avec mon mouchoir et leur abandonnai mes mains; je vois aux traces laissées par leurs piqûres, qu'ils ont largement usé de ma permission."

Cette petite tragédie, à propos, ne lui arriva pas dans sa chère Louisiane, mais dans une région rurale de l'état de Mississippi.

Le potentiel littéraire d'Alfred se résume comme suit: dramaturge, poète, essayiste, philosophe, romancier, et homme de science. De fait, il n'y a qu'un seul sujet que Mercier n'ait point abordé: l'histoire, et cette omission s'explique peut-être au moyen d'un passage situé à la fin de *L'habitation St.-Y bars:*

"Nous voici séparés du passé, le passé est un mort: qu'il dorme en paix! Il a eu ses joies et ses peines. L'avenir nous appelle; il a pour nous d'autres joies et d'autres peines; il est la vie; allons donc à lui."

(p. 231)

L'énorme variété de l'oeuvre d'Alfred Mercier peut se voir le mieux dans cet espace très limité en jetant un coup d'oeil aux titres divers; en voici quelques-uns. Parmi les plus admirables de ses articles dans les *Comptes-Rendus* se trouvent "Etude sur les éclairs", "La langue créole", "La femme dans les poèmes d'Homère", et "Dante Alighieri". Sa poésie étale, parmi d'autres, les titres suivants: "Tawanta", "Dans la rue", "Gentille Suzette", "Lolotte", "Araignée" (recueil), "Message" (recueil), et "Où

sont-ils?" (recueil). "Paracelsa" et "Fortunia" sont deux pièces dramatiques, il en écrivit relativement peu. En fin de compte, d'autres "moindres" articles dans les *Comptes-Rendus* comprennent "Excursion dans les Pyrénées", "De La Nouvelle-Orléans à New York", "Le pugilat chez les anciens et les modernes", et "Rôle des médailles dans l'histoire des Pays-Bas".

Si la Louisiane se vante de braves personnages, les frères Mercier se trouvent assurément en haut de la liste de ses plus grands héros intellectuels. Avant leur arrivée sur la scène culturelle, malgré l'existence depuis longtemps d'une "renaissance" dans l'état, on peut dire avec confiance que jamais personne n' avait tant contribué aux lettres et à l'avancement des sciences. Etant donné donc l'énormité de ce 'legs', dans lequel l'Athénée Louisianais joua un rôle tellement important, il est certainement compréhensible que le nom de famille Mercier porte une connotation noble en Louisiane et qu'il retiendra à jamais une place prépondérante dans l'histoire franco-américaine.

Quelques Souvenirs de James F. Bezou

par Mgr. Henri-Charles Bezou

Mesdames, Messieurs:

Chacun de nous retient et conservera ses propres souvenirs de James: président de l'Athénée Louisianais, secrétaire général du Codofil; membre de nombreux comités, doyen des sociétaires franco-américains; chancelier du Consulat-Général Belge à La Nouvelle-Orléans; orateur à l'occasion d'un dîner de gala, et lecteur choisi pour les messes en français célébrées à la Cathédrale; amateur de théâtre, d'opéra, et des beaux-arts; narrateur et rédacteur; interprète et traducteur; cicérone et conseiller; ami et confident; époux et père de famille.

Quant à moi, James sera toujours le premier-né d'André Raoul Bezou et de Lydia Marie Bouligny; c'est-à-dire, mon frère aîné . . . et bien aimé.

De plus, je jouissais d'une relation toute spéciale avec James: il était mon mentor et mon tuteur. Si j'avais un manuscrit à préparer, ou une homélie à donner en français; si je m'entretenais par correspondance avec des amis ou des collègues dans les pays francophones, tels que le Canada, la Belgique, le Luxembourg, la France; si mes recherches sur la Louisiane française ou sur l'histoire ecclésiastique de notre état m'obligeaient de consulter un expert dans le langage du dix-huitième ou dix-septième siècle, c'était toujours à James que je m'adressais. Il pouvait jeter un coup d'oeil sur une page, ou écouter une phrase plus ou moins correcte par téléphone, et me dire, sans hésiter un moment, que j'avais commis une faute d'orthographe, de syntaxe, de prononciation, ou de liaison. Sans avoir à consulter un dictionnaire ou une autre autorité, il n'hésitait pas à m'avertir qu'un tel mot, ou qu'une telle phrase, était plutôt un anglicisme qu'un français pur; qu'il fallait à tout prix éviter les locutions propres à la langue anglaise; que l'on devait mépriser le "franglais". Pour moi, James était plus facile à consulter que le Larousse, ou une grammaire. Pour tout ce qui touchait à l'histoire de notre ville et à son patrimoine français, il était l'équivalent d'une encyclopédie vivante.

Puisque mon précepteur n'est plus, je me suis trouvé — pour la première fois dans ma vie — en face d'un grand désavantage en préparant mon discours pour cet après-midi. James ne pouvait pas examiner et corriger mon manuscrit. Mais ce désavantage est, d'une autre part, un avantage, car je veux causer de lui, et j'ai l'intention surtout de partager avec vous quelques souvenirs intimes de famille.

James avait déjà trois ans lorsque je suis né. J'étais le troisième fils de la famille, puisque notre frère Sidney était le cadet. Quand je suis arrivé à l'âge de raison, James était déjà bien avancé à l'école. Il avait commencé son éducation dans un institut privé, dont la maîtresse était une demoiselle qui paraissait déjà assez âgée. Tout le monde l'appelait "Tantine". "Tantine" Pinac donnait ses cours bilingues dans une vieille maison à deux étages, sur le Chemin du Bayou, dans le faubourg Tremé, c'est-à-dire à la borne du Vieux Carré. L'Institut Pinac était à quelques pas de l'église Saint-Augustin qui, jusqu'à l'année 1926, n'avait pas encore sa propre école paroissiale. Mais, il faut ajouter qu'aux côtés de l'église et du presbytère, se trouvait la maison mère des Soeurs du Mont-Carmel et que, parmi les bâtisses utilisées par les religieuses pour leur pensionnat et académie de filles, était celle de l'ancien Collège d'Orléans. Au début du dix-neuvième siècle, le Collège d'Orleans avait donné l'initiative à l'établissement de maintes écoles primaires et élémentaires "au bas de la ville", pour emprunter une expression créole. Dans notre voisinage, les maîtresses de ces écoles, au commencement de notre siècle, s'appellaient Poupart Rapier, Cazenavette, Surgi. De bonne heure, pendant ses études chez "Tantine", James avec son cousin Paul Villeré — à l'heure actuelle le Padre Carlos de l'ordre de Saint-Benoît à Esquipulas, Guatémala — a été obligé de suivre ses classes chez Mlle Surgi, car un incendie avait endommagé l'école de "Tantine". Après les réparations, les deux cousins sont retournés chez "Tantine" que James a estimée pendant le reste de ses jours.

Pendant la jeunesse de James, la famille habitait au 1327 rue Kerlerec — nom d'un des gouverneurs de "l'ancien régime". Dans notre "îlet" et sur nos banquettes — pour encore emprunter deux mots très néo-orléanais — presque tous, enfants et adultes, parlaient ou comprenaient le français. Les familles voisines portaient les noms de Théard, Hardy de Boisblanc, Derbes, Lu-

minais, Labarre, Buisson, Sordelet, Boudousquié, Labedoyère Huchet de Kernion Galatoire, Sarrat, Bouligny, Garidel, Couturié, etc. A l'angle des rues Marais et Kerlerec, se trouvait une petite boutique où nous achetions des bobines de fil, des aiguilles, des dés, des étoffes, et d'autres marchandises pour notre grand'mère et pour notre mère qui, toutes les deux, passaient beaucoup de temps à raccommoder les bas longs, les jarretières, les pantalons, les chemises, et même les képis de sept garçons. Et nous avions aussi une soeur, ce qui faisait huit enfants en tout.

Nous étions plus ou moins obligés de faire nos achats en français, car les propriétaires du magasin étaient les Demoiselles Charpentier, qui se débrouillaient à peine en anglais. Et, à l'angle des rues Columbus et Villeré, on arrivait à l'épicerie de la famille Desdier. C'est là que nos parents nous envoyaient acheter deux ou trois "esqualins" de viande salée, un "cuartie" de riz, des fèves rouges ou des haricots verts, et d'autres vivres. L'idéal c'était de pouvoir causer avec les Desdiers dans leur langue natale, surtout si l'on voulait recevoir *lagniappe*: une dragée, un bâton de réglisse, la moitié d'un cornichon que l'on goûtait en rentrant.

Mes premiers souvenirs de James sont ceux d'un frère aîné qui non seulement était à la tête de sa classe, mais qui aussi préférait la lecture aux jeux brusques des enfants. Il paraissait toujours concentrer ses énergies intellectuelles sur des livres, journaux ou revues. Sans s'en rendre compte, peut-être, il endommageait ses yeux car il était très myope: condition qui s'est révélée au Collège de l'Immaculée Conception, *l'alma mater* de notre père, qui a bien vite fait James changer d'école. Un professeur jésuite, psychologiquement plus myope, refusait à James la permission de s'asseoir sur un banc près des tableaux d'ardoises qu'il ne pouvait pas lire de l'arrière de la salle de classe. Donc, après quelques jours seulement chez les Jésuites, James se trouvait au Collège Saint-Aloyse, dirigé par les frères du Sacré-Coeur.

Notre demeure et notre école — les petits frères de la famille avaient suivi James à Saint-Aloyse — n'étaient pas loin de la librairie succursale située au carrefour des rues Royale et des Français. A l'âge de huit ou neuf ans, James visitait régulièrement cette librairie et chaque fois revenait chez nous avec trois ou quatre livres: livres d'histoire, romans, biographies, antho-

logies de poésie — tout un ensemble de belles-lettres dont il nourrissait son esprit.

A l'âge de douze ans, il s'inscrivait au Séminaire Saint-Joseph, situé à Saint-Benoît dans la paroisse civile de Saint-Tammany. Sans doute, c'est le Père Victor Trotoux, curé de Saint-Augustin, qui l'inspirait, puisque celui-ci, comme ses prédécesseurs les Pères Joseph Subileau et Antoine Simon, visitait souvent notre famille. Au petit séminaire, James a ajouté une dimension à ses intérêts scolaires: il est devenu expert en latin; il étudiait le grec; il dévorait la littérature anglaise et les oeuvres d'écrivains français; il aimait les mathématiques avancées; il appréciait le chant grégorien et la splendeur de la liturgie célébrée par les Bénédictins. En un mot, il est devenu un jeune homme du classicisme.

La prêtrise n'était pas sa vocation quoique, plus tard, il devait m'encourager à suivre ses pas au séminaire.

Tout en tenant une position dans le monde commercial, James continuait à lire et même à suivre des cours: le soir, à l'université Loyola, il étudiait la comptabilité; et au Collège Soulé il apprenait l'espagnol. Sa vie culturelle continuait à s'épanouir en assistant au théâtre où l'on pouvait toujours voir les pièces de Shakespeare. Mais, surtout, il est devenu membre de l'Athénée Louisianais, et le protégé de Maître André Lafargue, son président, qui a couronné en 1933 l'oeuvre de James intitulée: "Le Vieux Carré de La Nouvelle-Orléans." James avait alors 23 ans. Cet essai a paru dans *Les Comptes Rendus* de l'Athénée; et probablement c'était la première production de James, le nouvel écrivain en langue française.

Mais, auparavant, il aidait notre père à traduire des lettres, des contrats, et autres documents du français en anglais et *vice versa.* En plus, James publiait en 1940 "La Terreur au vingtième siècle;" en 1949, "La Louisiane, Fille de France" pour la revue, *Plaisir de France;* "Le Général Pierre Gustave Toutant Beauregard", l'année suivante; "La Tournée de votre Président en France", 1952; "Paul Tulane", pour la revue, *La Nouvelle République du Centre-Ouest,* Paris et Tours, 1954; "Le Docteur Rudolph Matas," 1960. Et de 1930 à 1950, James était rédacteur adjoint du *Courrier de La Nouvelle-Orleans.* Jusqu'à sa mort inattendue, il était représentant de l'hebdomadaire *France-Amérique,* publié à New York.

Pendant plusieurs mois durant l'année 1946, James traduisait l'étude de Robert Coffin sur Louis "Satchmo" Armstrong. La traduction a été publiée l'année suivante à New York par la maison Allen, Towne, and Heath, sous le titre de "Horn of Plenty". C'est un volume de 304 pages.

Deux ans plus tard, James est devenu président de l'Athénée, le successeur d'André Lafargue. En cette nouvelle fonction, James a attiré à La Nouvelle-Orléans une longue série de conférenciers — savants, artistes, romanciers, poètes, historiens, architectes — qui ont enrichi la culture de notre communauté. Pendant quinze ans, il était aussi le rédacteur des *Comptes Rendus.* En plus, il se permettait librement d'être interviewé par les chaînes de radiodiffusion et télévision françaises. Deux lettres de condoléances que j'ai reçues de France ce mois-ci ont mentionné que l'on avait vu James à la télévision en Bretagne et dans le Midi.

Pendant les six dernières années de sa vie, le grand intérêt de James — on pourrait dire, son obsession — était le Codofil, et c'était pour le Codofil qu'il parlait à la télévision, et s'était chargé d'un programme hebdomadaire de radio à L'UNO (l'université de La Nouvelle-Orléans).

Je m'imagine que c'est grâce au Codofil, que James a pu contribuer le plus, pour lier le sud de la Louisiane à la France et au Canada. Cependant, on ne peut guère oublier qu'il avait donné des conférences en France et en Belgique; que, pendant huit ans, il était Vice-Président Régional de la Fédération des Alliances Françaises aux Etats-Unis; qu'il était membre d'un comité de France-Amérique de la Louisiane pour distribuer des bourses parmi les étudiants qui voulaient perfectionner leur français; que le maire de notre ville l'avait nommé membre de la Commission pour le Monument Bienville, et Vice-Président du Comité pour la visite officielle du Président et Mme de Gaulle; qu'il était cicérone et interprète pour des personnalités telles que le Prince Albert de Belgique; le Baron Moens de Fernig, commissionaire de l'exposition mondiale à Bruxelles; interprète pour Raymond Scheyven, ancien ministre belge; pour la Duchesse de la Rochefoucauld, publicatrice de *La Revue de Paris;* pour Edgard Faure, André Siegfried, et le Cardinal Eugène Tisserant, et bien d'autres. Inutile d'ajouter que jamais le "Jeanne d'Arc" ou autres croiseurs ne visitaient le port de La Nouvelle-Orléans sans que James soit invité à aider les officiers, les étudiants, les membres

des équipages à s'orienter dans notre ville, et à leur expliquer notre héritage français.

On a dit que James collectionnait les honneurs. Certes, il a reçu les Palmes Académiques; il était Chevalier de la Légion d'Honneur; il était Chevalier de l'Ordre de la Couronne, décoré par Baudouin, roi des Belges; et, en 1969, il est devenu le deuxième Américain à recevoir, à un dîner "Grand Siècle" à Paris, le "Prix de la Couronne Française." Parmi les 400 personnalités invitées à cette occasion, se trouvait le Prince Napoléon.

Mais James pensait plus à l'avenir qu'au passé. Au commencement de cette année, il employait son temps à préparer la visite des journalistes des pays francophones en Louisiane pendant le mois de mai; l'arrivée du Choeur d'Enfants de Paris quelques semaines plus tard; la célébration du Quatorze Juillet; l'ouverture d'une école d'été pour petits enfants à l'Académie du Sacré-Coeur; l'arrivée des professeurs de français destinés aux écoles dans une trentaine de paroisses civiles; le centenaire de l'Athénée Louisianais qui devait coïncider avec le bicentenaire de notre pays. Et, surtout, il ambitionnait de traduire le deuxième tome de *l'Histoire de la Louisiane Française,* ce chef-d'oeuvre du Professeur Marcel Giraud.

Je termine mes souvenirs fraternels en citant une lettre que j'ai reçue au commencement du mois de septembre de la plume du Professeur Giraud, qui écrivait du Collège de France:

> Votre frère disparaît sans avoir pu réaliser cette traduction de mes livres qu'il aurait tant souhaité entreprendre et que j'aurais tant voulu lui faire attribuer. Ce n'est pas seulement un ami que je perds dans sa personne. Je voyais en lui . . . le représentant d'une de ces vieilles familles créoles de Louisiane, dont j'ai le sentiment qu'elles s'éteignent peu à peu.

Rapport du Comité du Concours

L'Assemblée générale du 27 janvier 1973 proposa comme sujet du concours littéraire pour l'année 1973 *Julien Green et son oeuvre* tout en notant que Green, américain de naissance venait d'être reçu à l'Académie Française. Le comité a reçu deux manuscrits et les a lus avec grand intérêt.

L'un des essais a pour titre *Julien Green et son oeuvre.* L'auteur de cet essai a entrepris la tâche d'éclaircir l'oeuvre romanesque de Julien Green à l'aide des indications fournies par l'écrivain dans ses notations autobiographiques. Sous cette lumière l'auteur de l'essai a étudié soigneusement les thèmes des romans, les traits de caractère de leurs personnages, le symbolisme des scènes et des objets de décor, les états psychologiques (peur de l'obscurité, peur de la mort, amour et complications sexuelles), le tout pour rendre compte du ton sombre et pathétique du romancier et de son oeuvre.

L'essai fait montre d'une recherche soigneuse et méthodique, d'une perceptivité aigüe dans l'analyse des problèmes et d'un discernement critique qui font honneur à l'auteur.

Le comité est heureux de proposer le couronnement de ce manuscrit pour le prix du Concours 1973.

Le second essai a traité un sujet particulier de l'oeuvre de Green. Il est intitulé: *La qualité mythique de Léviathan de Julien Green.* L'auteur a porté son attention sur un roman particulier du romancier pour faire ressortir et expliquer ses aspects symboliques et pour indiquer les procédés de technique littéraire employés pour suggérer le sens de ce roman.

L'auteur de cet essai a su mener sa tâche diligemment et avec persuasion.

Le comité est heureux de proposer le décernement d'un accessit pour l'auteur de cet essai.

Membres du comité de lecture:

Panos Morphos, président
Simone de la Souchère Deléry
James F. Bezou
Gary J. Mannina

JULIEN GREEN ET SON OEUVRE

par Soeur Mary Augusta

ABRÉVIATIONS UTILISÉES DANS LE TEXTE

AM	—ADRIENNE MESURAT
CHDN	—CHAQUE HOMME DANS SA NUIT
JA	——JOURNAL
LEV	—LÉVIATHAN
MI	—MINUIT
MO	——MOÏRA
PAJ	—PARTIR AVANT LE JOUR
TL	—TERRE LOINTAINE

"Tout ce que j'écris procède en ligne droite de mon enfance."

(*Journal*, 31 décembre 1931)

Cette étude a pour but d'établir quelques rapports entre le romancier, Julien Green, et les personnages de ses romans. En discutant *Léviathan,* il écrit "Je suis tous mes personnages" (JA, 5 octobre 1928).

Les parents de Julien Green, originaires du Sud des Etats-Unis, se sont établis en France dès 1893, au Havre premièrement, puis à Paris en 1897 où est né Julien en 1900, le dernier de huit enfants. Sa mère l'appelait son petit Français; son père, "Beaver" ou bien "My little boy." Pendant la Première Grande Guerre, quand Julien se présente à la Croix-Rouge américaine, ses compagnons le surnomment "Greene." Vers la fin de la guerre, il s'engage dans l'armée française et passe quelque temps

dans la Sarre avec l'armée d'occupation. La France, en reconnaissance de ce service militaire, lui décerne une citoyenneté honoraire au moment où il est question d'admettre M. Green parmi les Quarante Immortels en Juin 1971. (Le problème de nationalité s'était posé. Un membre de l'Académie doit être français, mais Green ne voulait pas renoncer à son allégeance aux Etats-Unis même s'il écrit dans son *Journal*: "Non, ma vraie patrie, c'est ma langue, et ma langue, c'est le français." (8 juillet 1931).

Le jeune Green grandit dans un foyer qui respirait l'amour, même pendant les difficultés occasionnées par la guerre. Sa mère aimait son dernier-né et l'enfant répondait tendrement à cet amour.

> Elle me parlait doucement et je ne comprenais pas bien ce qu'elle me disait. Pourtant sa voix me façonnait l'esprit comme des mains façonneraient de la glaise dans l'obscurité.

(On pense à la statue de la Cathédrale de Chartres où Dieu façonne Adam à genoux à ses pieds.) En se rappelant sa mère plus tard, Green écrit dans son autobiographie: " . . . à la distance de toute une vie, . . . le souvenir de sa voix me fait encore battre le coeur" (PAJ, 40, 24).

Cette tendre mère s'efforçait de lui inculquer des sentiments religieux. La lecture quotidienne de la Sainte Bible fut la principale leçon. En plus de la lecture, Mme Green lui faisait apprendre par coeur les Psaumes: "Je commençais à parler un peu l'anglais quand elle me fit apprendre par coeur le psaume XXIII dans l'incomparable version dite de King James" (PAJ, 64). Le romancier se souvient de ces leçons dans le roman *Moïra.* Le protagoniste, Joseph Day, n'oublie pas d'écrire à sa mère pour lui dire qu'il lit sa Bible tous les jours. Peu après, on l'entend réciter "Eternel est mon Berger" (MO, 150).

La mort de Mme Green en 1914 fut un choc pour tous les membres de cette famille si dévouée à la maman. M. Green gémissait en regardant Julien, le plus jeune: "Elle était si fière de toi!" lui dit-il. Pour ce jeune garçon de quatorze ans c'était une douleur qu'il n'a jamais oubliée. Il voulait retrouver sa mère, la voir seule, mais il avait peur. Enfin il entra dans la chambre funèbre:

> Le soleil éclairait gaiement la chambre et tout était en ordre. Dans le plus grand des deux lits, celui de mon père, je vis ma

> mère étendue et les yeux fermés. Immédiatement la peur me quitta. J'avais craint je ne sais quoi et je retrouvais simplement la personne que j'aimais. Pendant un long moment je me tins près d'elle. . . . est-ce que je ne bougeais pas? Elle et moi, nous étions comme des personnages dans une peinture. . . . et rien ne semblait vrai.... .J'avais beau me dire que ma mère avait l'air de dormir. Les personnes endormies respirent. De même, c'était en vain que je chuchotai: 'Maman!' Elle n'entendait pas . . . Au bout d'un moment, j'appuyai mes lèvres sur le front de ma mère et sortis.
>
> (PAJ, 223-4)

Quelques années après cette triste épreuve, Green trouve, par hasard, le livre du Cardinal Gibbons, *Faith of our Fathers,* qu'il dévore en peu de temps et qu'il relit à plusieurs reprises. Il annonce alors à son père qu'il veut devenir catholique. M. Green lui révèle sa propre conversion et lui fait connaître un religieux (toujours nommé le Père X) pour l'instruire. A seize ans il est baptisé catholique. Pendant les instructions, le Père lui inspire le désir de se faire moine. Green se réjouit à cette pensée et y pense souvent pendant quelques années.

Entre temps, il finit ses études au lycée Janson de Sailly où il est reçu au baccalauréat. Alors son père, pour le détourner peut-être des idées du cloître, lui suggère le service militaire. Quelques détails de ce service ont déjà été cités. En 1920, son engagement terminé, son oncle maternel, Walter Hartridge, l'invite à faire des études à l'Université de Virginie. Son père lui conseille d'accepter, mais pour Julien cette décision est comme un coup en plein coeur: "Je ne voulais à aucun prix quitter la France, que j'aimais, pour un pays que je ne connaissais pas. De plus, je me considérais comme Français, mais le moyen de désobéir à mon père? . . . je ne lui avais jamais dit non de ma vie, pas plus qu'à ma mère (MCO, 126, 192). Ce séjour en Amérique forme le sujet du troisième volume de l'autobiographie, *Terre lointaine.* Beaucoup de détails de cette vie universitaire sont passés dans ses romans.

C'est pendant son séjour à l'Université que le jeune Green publie son premier livre: *The Apprentice Psychiatrist* en 1920. Il écrit dans son *Journal* qu'il trouve beaucoup plus naturel de s'exprimer en français; tout de même, en 1942 il publie *Memories of Happy Days* et, en collaboration avec sa soeur Anne, *Basic Verities* et *God Speaks,* traductions de Péguy, en 1943. Plus tard,

une autre traduction de Péguy paraît: *The Mystery of the Charity of Joan of Arc,* 1950.

En 1951 Green reçoit le prix littéraire de Monaco et est élu à l'Académie royale de Belgique; en 1966 le Grand Prix national des Lettres lui est décerné, et le Grand Prix de L'Académie française en 1970.

Quoique Green se soit dévoué à la littérature, il se rappelle qu'il s'amusait à dessiner et que sa mère avait engagé un artiste pour enseigner le dessin à son plus jeune qui semblait avoir du talent. Son *Journal* note l'attrait de la peinture:

> A l'exposition Delacroix, beaucoup admiré la Pietà, . . . Chaque fois que je vois des peintures de cette force, il me vient un immense regret de n'avoir pas travaillé dans un atelier, comme je le voulais, à un moment. Il est curieux que j'aie choisi d'écrire alors que dessiner m'était peut-être plus naturel.
>
> (JA, 8 juillet 1930)

Avant la publication de son premier roman, Green est invité à soumettre un texte qui attaquerait quelque chose ou quelqu'un pour une revue de pamphlétaires. Jusqu'à ce moment jamais oeuvre de Green n'avait été publiée à Paris; ainsi l'idée le grisait. Il écrit d'un trait les cinquante pages demandées: *Pamphlet contre les Catholiques de France,* signé Théophile Delacroix. Dans ce petit texte il attaque l'indifférence des Catholiques aux mystères chrétiens. La publication du Pamphlet lui valut les éloges de Max Jacob et une visite de Jacques Maritain, ce qui le flatta extrêmement: "mon orgueil se barbouillait avec délices."

Après ce début dans le monde littéraire, Green écrit *Mont-Cinère* en 1926. C'est le seul livre que Bernanos ait jamais recommandé, déclare Charles Moeller. Quand *Adrienne Mesurat* paraît en 1927, André Maurois exprime l'espoir que ce jeune écrivain deviendra un grand romancier de France. Les romans et les nouvelles s'échelonnent d'année en année jusqu'en 1960 quand paraît *Chaque Homme dans sa nuit.* Depuis lors suivent pièces, scénarios, dialogues pour films, l'autobiographie et le *Journal.*

Parmi les émotions qui se remarquent dans les romans de Green, la peur hante beaucoup de ses personnages. Le petit Green, comme tant d'enfants, avait peur dans le noir. Il attendait dans

l'escalier que ses parents ouvrent la porte du salon avant de monter vite se coucher avec sa bougie, et il redoutait le moment où il devait souffler la lumière. "A six ans et plus, j'avais une horreur de l'obscurité qui ne peut se décrire. Si j'ai connu la peur, c'est bien de là qu'elle m'est venue" (PAJ, 78).

Cette peur dans le noir et ce besoin de lumière se rencontrent souvent dans ses romans. Adrienne Mesurat, après la mort tragique de son père, est épouvantée: "Que voulait-elle faire? Trouver la lampe et l'allumer, parce qu'elle avait peur. . . . On n'a pas peur lorsqu'on peut y voir. Ainsi elle se recoucherait sans souffler la lampe" (AM, 394). De même, dans *Léviathan,* Mme Grosgeorge aussi a peur: " . . . l'aube la trouva endormie enfin, dans son lit, près de la lampe qu'elle n'avait pas eu le courage d'éteindre" (LEV, 587).

La peur de l'enfant dans le noir se trouve décrite peut-être le plus vivement à travers la petite orpheline Elisabeth laissée seule par sa tante Rose:

> La peur d'un enfant est un monde dont les grandes personnes ne connaissent guère la configuration ténébreuse; il a son ciel et ses abîmes, ciel sans étoiles, abîmes sans aurores. Le voyageur de dix ans s'enfonce malgré lui dans ce pays nocturne où le silence parle et l'ombre voit; il sait qu'un regard luit au seuil des cavernes et que le long des chemins obscurs des cris seront jetés à l'oreille.
>
> Du vivant de sa mère, il lui était permis de s'endormir à la lueur d'une veilleuse, aussi crut-elle dérailler quand Rose referma la porte du débarras et la plongea dans cet élément atroce que l'enfance appelle le *noir.* (MI, 49-50)

Dans son *Journal* Green se souvient des nuits de terreur lorsqu'il croyait voir sortir quelque chose du réduit dans la chambre et que ce quelque chose faisait le tour de son lit. Ce souvenir devient tourment pour Adrienne Mesurat pendant la nuit qu'elle passe à Dreux. Durant son sommeil elle voit passer sa soeur Germaine tout près de son lit et examiner les médicaments posés sur la cheminée. A son réveil, la peur la saisit.

C'est précisément ce roman, *Adrienne Mesurat,* publié en 1927, qui peut être considéré le roman de la peur. Les trois personnages sont comme emprisonnés par la peur: Adrienne par les exigences de son père et par la vigilance de sa soeur Germaine;

le père par son désir que rien ne soit changé aux habitudes de la maison, et aussi par la peur que ses filles ne se moquent de lui; Germaine, l'aînée, se tourmente à cause de sa maladie. Dans cette triste maison de province, Adrienne essaie de sortir pour se promener afin d'échapper à l'influence de son père et aux plaintes de Germaine. Mais celui-là apprend par la vigilante Germaine que sa soeur est amoureuse du voisin, le docteur Maurecourt, qu'elle a aperçu par hasard dans la rue. Ce fait explique ses promenades nocturnes, car Adrienne espère toujours le revoir. Suit alors la défense de sortir. Les trois doivent passer des soirées lugubres et terrifiantes jusqu'à ce que Germaine, avec l'aide d'Adrienne, quitte le foyer à l'insu de son père. Adrienne a l'espoir de prendre la chambre de sa soeur d'où elle peut voir la maison du docteur. Mais son père le lui défend. Voilà Adrienne seule avec ce père qui lui inspire une terreur affreuse d'autant plus qu'il s'est informé auprès de ses amis à la gare et du loueur de voitures et qu'il a appris qu'elle avait aidé Germaine à s'échapper. Elle doit subir les colères, les reproches, les menaces qui aboutissent enfin à la scène du haut de l'escalier quand son père la gifle à deux reprises et lui crie qu'il ira voir ce Maurecourt et lui apprendre à toucher à une Mesurat. Une telle menace à son amour met Adrienne hors d'elle-même:

> Une horrible frayeur la saisit et, sans savoir comment, à peu près comme si elle eût été jetée dans le noir par une force irrésistible, elle se rua vers l'escalier; tout son poids porta sur les épaules de son père qui perdit l'équilibre et tomba en avant, tandis qu'elle se retenait à la rampe. Elle l'entendit crier: 'Ho!' comme quelqu'un à qui la respiration est coupée. Il dut tomber tout de son long, le front sur une marche, puis rebondit de là jusqu'en bas en deux énormes culbutes; les pieds heurtèrent les barreaux et les firent trembler; elle perçut le frémissement de la rampe sous sa main et entendit en même temps un second choc d'un son plus mat que le premier. (AM, 391)

Cette mort tragique de son père n'arrange rien; Adrienne devient encore plus en proie à la terreur. Elle aurait voulu voir le docteur Maurecourt, lui parler, mais une visite de Mlle Maurecourt, la soeur du docteur, ne lui laisse aucun espoir. Elle cherche à se distraire en visitant sa voisine, Mme Legras, quoique cette dame lui inspire un dégoût qu'elle n'arrive pas à s'expliquer:

> Deux soucis avaient pris dans sa vie une place prépondérante: il fallait qu'elle pensât au docteur ou qu'elle fît effort pour ne pas songer à lui, ce qui était une autre manière de s'occuper de

> cet homme, et il fallait qu'elle entendît Mme Legras lui parler de la mort de son père et l'accuser sournoisement de l'avoir assassiné. Tout ce qui la distrayait de son amour mal combattu et de ses remords inavoués lui était insupportable. (AM, 411)

Ainsi la vie d'Adrienne continue à se dérouler dans un climat de crainte, de frayeur, de terreur. De page en page le lecteur peut suivre l'angoisse de cette triste victime de la peur. A la fin d'une course effrayante Adrienne ne peut donner ni son nom ni son adresse. Elle ne se rappelle plus rien. (On pense à *la Folle* de Théodore Géricault.) C'est ainsi que se termine cette effrayante histoire de la peur. Adrienne est enfin libérée de sa prison, mais l'est-elle vraiment?

Le *Journal* (avril 1933) nous apprend que pour Green les émotions semblent liées à un escalier. On peut remarquer aussi que l'auteur se sert souvent de la couleur rouge quand ses personnages sont en proie à une forte émotion. Dans *Chaque Homme dans sa nuit.* Wilfred voit les murs tapissés de rouge quand il arrive pour la mort de son oncle. Le rouge apparaît sous plusieurs formes: les fleurs, la lumière, les maisons, l'oreiller, le fauteuil, le coussin, — tous sont rouges. A la fin on trouve le héros tombé dans un flot de sang. Dans le roman *Moïra,* Joseph Day, après le meurtre de Moïra, erre un peu partout et gagne enfin la grande avenue. Un tramway rouge passe; il saute sur le marchepied. Il lui semble que tout le monde regarde ses cheveux roux. Il suit la foule et entre dans un vaste magasin peint en rouge. Dans *Minuit,* Elisabeth aperçoit "sous un meuble un magnifique chat roux qui la considère." Plus tard, "le coeur lourd, Elisabeth regardait les fleurs de lis rouges qui décoraient les tentures." Ce que la jeune fille ne voyait pas, c'était un soubassement de roches couleur de sang et de rouille. A la fin du roman . . . "elle s'était penchée au-dessus des roches de sang" (313). Il est curieux de constater que dans trois romans (*Minuit, Adrienne Mesurat, Epaves*), l'héroïne, en proie à de fortes émotions, aperçoit un édredon rouge sur le lit.

L'explication de ces correspondances de peur, de mort, de rouge se trouve peut-être dans l'autobiographie de l'auteur où il se rappelle la mort de sa mère:

> La peur me saisit. Je me réfugiai dans la chambre de ma soeur Anne. Il n'y avait personne. Quelques pas me menèrent jusqu'à la fenêtre aux rideaux rouges et ce fut là que Dieu me brisa le

> coeur. Pour la première fois de ma vie, j'appris ce que c'était que souffrir. Je compris, je compris tout. Sans bouger, sans larmes, dans le plus profond silence, je reçus le choc de la mort. (PAJ, 221)

Il existe un lien entre la peur et la mort dans la vie de Green. "Du temps que je pouvais me dire catholique, je ne craignais pas la mort," écrit-il. Il ajoute que son *Pamphlet contre les catholiques de France* fut pour lui comme une sorte d'adieu à la foi de son enfance. "Aussi la crainte de mourir s'est-elle fait jour dans tout ce que j'ai écrit depuis. . . . J'aborde enfin le sujet qui m'attire, me fascine et m'épouvante. . . . En y réfléchissant, j'ai constaté que la plus importune de mes phobies, et la plus persécutante, est celle de la mort" (JA, 24 décembre 1932).

La mort se trouve partout dans ses livres. *Minuit* nous présente, dès le commencement, la mort de la mère de la petite Elisabeth, et le roman se termine par la mort d'Elisabeth elle-même et de son ami Serge: tous deux tombent dans le vide parmi "les roches couleur de sang" à côté de cet édifice mystérieux, Fondfroide. Dans *Epaves,* Philippe Cléry se promène le long de la Seine, la mort dans l'âme. "Peut-on se tuer par ennui?" se demande-t-il. Les nouvelles: *Clefs de la mort, Le Voyageur sur la terre, Christine,* sont toutes pénétrées de la pensée de la mort.

Toutefois, c'est à travers *Chaque Homme dans sa nuit,* roman situé en Amérique, que l'on ressent constamment la présence de ce spectre. Dès le début, l'Ange de la mort rôde au chevet de l'oncle Horace qui a fait venir son neveu Wilfred pour l'aider à franchir ce terrible passage. Le "Faucheur d'hommes" semble suivre Wilfred qui est saisi de peur dans cette maison où la mort apparaît partout. Le soir il s'enfuit à toute vitesse parce qu'il sait bien qu'il ne pourra pas dormir sous le même toit qu'un mort. Cette hantise de la mort, qui entoure Wilfred comme une prison, est présente tout le long du récit. La mort frappe aussi son compagnon de travail, le jeune Freddie, qui meurt à l'hôpital où Wilfred l'avait visité et baptisé secrètement. Wilfred a fait la connaissance de Max, personnage mystérieux qu'il nomme mentalement "Monsieur Excusez-moi" parce qu'il répète cette phrase à tout moment. Ce Max apparaît comme un complice du diable lui-même. Il revient souvent vers Wilfred avec l'intention de le soustraire complètement à la foi, mais Wilfred ne vacille point malgré sa faim de sensualité. Cela enrage Max et le rend à demi-fou de haine. Wilfred s'aperçoit du danger, mais il est

attiré, comme malgré lui, aux environs du sinistre immeuble où demeure Max. Après une longue tirade de Max, Wilfred se met en colère, le gifle à plusieurs reprises, et disparaît dans l'escalier. Un peu plus tard il revient. Il voit à la fenêtre le vieillard appuyé sur un coussin rouge. Wilfred veut lui exprimer son regret de l'avoir frappé, mais Max qui a bu, se sent méchant, comme il dit; il n'a que mépris pour lui et le menace de son révolver. La peur saisit Wilfred. Il veut s'enfuir, mais Max refuse d'ouvrir. Enfin, Wilfred réussit à s'élancer dans l'escalier, la terreur dans l'âme. (L'escalier — toujours la scène de grandes émotions.) Le jeune homme essaie d'éviter la mort qu'il redoute, mais le révolver de Max l'atteint. On le trouve allongé dans une mare rouge — son propre sang. Par un revirement inexplicable, Max accourt et à genoux le supplie de lui pardonner:

> Dis que tu me pardonnes! implora-t-il. Ne t'en va pas sans dire que tu me pardonnes! Dis seulement oui. Dis oui pour l'amour du Christ!
>
> Alors par un effort terrible, les yeux de Wilfred se retournèrent vers le meurtrier, mais le regard chavira presque aussitôt. Un mot fut prononcé, un mot qui effaçait tout, qui rachetait tout, parce que seul parlait le plus grand amour. Si faiblement que Max l'entendit à peine, la bouche murmura:
>
> — Oui.
>
> (CHON, 395)

Le blessé est transporté à l'hôpital où il meurt dans la même chambre où est mort le jeune Freddie. Le dernier chapitre du roman raconte la surprise d'un cousin de Wilfred à la vue du mort qui est comme illuminé d'une incomparable joie.

Green a écrit dans son *Journal*:

> Souvent, en pensant à la mort, je me dis que ce sera comme un réveil. Il y aura quelqu'un qui me dira: 'Eh bien! . tu as vu ce que c'était. Qu'est-ce que tu en penses? Ce n'était pas la peine d'avoir peur!' Et l'on m'interrogera comme on interroge un voyageur qui revient de loin. Mais je ne me souviendrai que de l'amour.
>
> (JA, 23 février 1933)

Ayant terminé son roman l'auteur est tombé, par hasard, sur un vers de Victor Hugo: "Chaque homme dans sa nuit s'en va vers sa lumière." Il le choisit comme titre pensant qu'il exprime l'idée du salut que Dieu veut opérer en chaque homme.

Green publie *Chaque Homme dans sa nuit* en 1960, mais le héros qui a vingt ans incarne beaucoup d'impressions de l'auteur à cet âge. On trouve les mêmes tourments du corps que dans son autobiographie où Green exprime si souvent et si douloureusement "le cauchemar de la sexualité." Il se rappelle qu'à six ans on le conduit au musée où il est profondément impressionné par le tableau de Lecomte de Nouey, *Les Porteurs de mauvaises nouvelles.* Chaque détail de ce tableau: le sang, la mort, le mystère de la chair nue, s'est imprimé dans sa mémoire d'enfant. Un peu plus tard, il est frappé par les illustrations de Gustave Doré pour la *Divine Comédie.* Il passe son crayon sur ces corps. Dans son *Journal,* Green fait ce commentaire:

> Tel homme que je connais ne serait certainement pas le même aujourd'hui si l'on ne lui avait pas permis de regarder, à six ou huit ans, *L'Enfer* de Doré, si l'on ne l'avait pas mené vers cet âge dans les salles des antiques au Louvre. . . . Les dessins qu'on gribouille en cachette à dix ans trouvent leur accomplissement vingt ans, trente ans plus tard.
>
> (JA, 19 avril 1944)

Bien entendu il cache ses dessins, et sa mère n'en sait rien. Elle s'efforce de lui inculquer un grand respect pour son corps comme temple du Saint-Esprit. Les illustrations de Doré provoquent en lui une peur de la nudité; il a horreur du corps nu. Il est attiré à regarder les statues nues des dieux de l'antiquité, mais se sentant mal à l'aise, il détourne les yeux; il se retire aussitôt si quelqu'un s'approche de lui. Dans le roman *Minuit,* la petite Elisabeth passe devant une statue de femme nue:

> . . . L'enfant éprouva une étrange et délicieuse sensation à regarder cette femme nue. . . . elle se promena autour du bassin, les yeux levés, avec un sourire timide sur son joli visage toute heureuse de frôler le mal, puisque le mal c'était d'être nue avec des ailes de papillon dans le dos. (Mi, 58)

Au Lycée des camarades lui racontent des histoires, lui montrent des dessins érotiques:

> . . . des garçons qu'agaçait mon innocence tournaient autour de moi et me disaient en riant tout bas des choses dont le sens m'échappait. Leur regard dans ces moments-là ainsi que le ton de leur voix m'écartait d'eux. J'étais l'objet d'une attention qui me mettait mal à mon aise, il y avait des chuchotements à mon sujet. (JAJ, 184)

Un des lycéens lui conseille de visiter un bordel:

> Je ne savais pas ce qu'était un bordel. Il me l'expliqua, me donna une adresse près de la Bourse et me dit que cela me coûterait vingt francs. . . . il ajouta qu'on n'est pas un homme si on n'est jamais allé au bordel. (PAJ, 318-9)

Pour amasser la somme nécessaire, il lui faut économiser. Enfin il a les vingt francs et se met en route pour apprendre les choses mystérieuses du bordel. Mais il a peur. Chemin faisant, il passe devant un magasin, voit dans la vitrine une paire de gants de suède, et dépense ses vingt francs pour s'offrir cette belle paire de gants.

Pendant les années au Lycée et plus tard à l'armée, les jeunes le tourmentent au sujet de son ignorance des choses de la vie. A travers les héros de ses romans Green nous laisse entrevoir les angoisses et les troubles sexuels qu'il mentionne avec tant de franchise et avec "cette rage de dire la vérité" dans son autobiographie. Guéret (*Léviathan*) se rend compte qu'une faim le dévore, une faim provoquée par le désir sexuel. Il se demande: "A quoi bon essayer de se distraire d'un mal qui règne sur le corps et l'âme?" (663-4) Denis (*L'autre Sommeil*): "Rien ne me ravissait alors comme de m'abandonner à des rêveries sensuelles qui m'entraînaient dans un monde extraordinaire" (842).

Dans *Partir avant le jour,* le premier volume de l'autobiographie, Green raconte ses expériences pendant sa visite chez sa soeur Eléonore à Gênes. C'est alors qu'il lit le *Décaméron* de Boccace. Il écrit: "Le mal qu'il me fit est à peu près incalculable" (PAJ, 300). Les plaisirs sensuels qu'il y trouve présentés lui paraissent désirables et il commence à oublier ses aspirations vers la vie monastique qu'il avait prévue après son baptême: "Le plaisir de la chair présenté comme la chose la plus désirable au monde trouva en moi un écho soudain qui couvrit la voix de la religion" (PAJ, 300). Il va avec sa soeur et son mari visiter une amie, Mme Kreyer. A son arrivée il fait le tour de la maison pour voir la chambre qui lui est destinée. Sa soeur lui indique aussi une salle qui avait été scellée, mais maintenant est facile à ouvrir. Pendant la nuit, Green éprouve une telle curiosité de voir cette salle qu'il se lève et entre à tâtons dans la pièce interdite. Il y trouve une abondance de livres, d'illustrations, de gravures érotiques qu'il examine assez longtemps sans trop comprendre ces reproductions qui célébraient l'amour physique. Il

écrit: "Le désir se mêlait à une frayeur que je ne pouvais analyser" (PAJ, 307).

Pendant son engagement dans l'armée, il reçoit une permission de dix jours. Il choisit d'aller à Gênes, se rappelant les émotions de sa première visite chez sa soeur Eléonore. Un jour, sa soeur étant absente, il se trouve seul à la maison avec une jeune fille Lola. Le soir il attend que la jeune fille soit au lit et entre en uniforme dans sa chambre. Il essaye de la séduire comme il avait lu dans Boccace, mais tout à coup la porte de l'antichambre s'ouvre, ce qui met fin à ses intentions. Il s'enfuit.

L'auteur continue ses révélations intimes en nous racontant son amour des garçons du Lycée, en particulier pour un nommé Frédéric. La beauté du jeune lycéen l'attire fortement, mais il n'ose jamais lui adresser la parole, ce qui le fait souffrir: "Je crois que si j'avais pu lui dire que je l'aimais, j'aurais été soulagé d'un grand poids" (PAJ, 328). A l'Université de Virginie, c'est encore un beau visage qui l'attire. Un jour il voit venir vers lui en courant un jeune étudiant d'une beauté frappante. Cette apparition soudaine le rend esclave: "Si j'avais aimé Frédéric quatre ans plus tôt, quel nom donner à la passion qui fondait sur moi aujourd'hui? . . . Tout à coup, la liberté m'était enlevée" (TL, 88). Cette passion devient de plus en plus la grande préoccupation de Green, qui, dans *Terre lointaine,* décrit tous les tourments et le bonheur causés par son bien-aimé Marc.

C'est le roman *Moïra* qui révèle bien des obsessions de l'auteur ainsi que ses aspirations religieuses: "Joseph Day c'est moi!" Tout comme Green, l'étudiant Day fait des études à une université américaine. Dès le commencement le "bleu" (le freshman) laisse voir ses élans de colère et ses tourments sexuels. Il évite de fixer les statues nues au foyer de l'université, ce qui fait écho à la peur de la nudité qu'on retrouve dans l'autobiographie. Il est tourmenté par les étudiants qui le surnomment "L'ange exterminateur." Il les entend dans la chambre voisine de la sienne. Il ne peut souffrir leurs remarques sur les femmes, et sur ce qu'ils appellent son refoulement. C'est en vain qu'il se bouche les oreilles. Un des étudiants entre dans sa chambre et lui parle des danses avec les filles dans la ville. Alors Joseph en colère lui fait face:

> Sans répondre, il défit sa ceinture noire qui lui serrait la taille, puis, ce fouet au poing, il leva tout à coup le bras. . . . . L'étroite lanière coupa l'air tiède en sifflant pour s'battre sur le dos de Mac-Allister qui se jeta à bas du lit avec un hurlement. Un autre

> coup de ceinture lui mordit les jambes, et il fit entendre un nouveau cri de rage et de douleur. (MO, 101)

Par une telle fureur l'auteur reconnaît qu'ainsi il se libérait d'une rage amoureuse qui prenait le visage de la haine. "La fureur qui si souvent bouillonnait en moi rejoignait sans doute une faim sexuelle" (MCO, 20).

Joseph continue dans son inquiétude à l'égard du corps qu'il nomme l'ennemi du chrétien ou bien il exprime sa haine de la sexualité. Il cite la Bible à tout propos pour justifier son fanatisme qui condamne le sexe, et même le mariage. Il essaye de convertir tout le monde. Son ami David l'avertit sans trop de succès: "Il me semble que ce qu'il y a de bon en toi touche à quelque chose d'excessif" (MO, 183).

Les étudiants agacés par la morale un peu fanatique de Joseph Day se mettent d'accord pour lui jouer un tour. La jeune fille Moïra arrive chez lui avec l'intention de le séduire. Elle réussit si bien que le jeune homme farouche finit par se ruer sur elle. L'effroi la saisit. Tout à coup elle a peur. "Je ne veux pas," crie-t-elle. Trop tard. Le tour qu'on voulait jouer aboutit non seulement à la séduction, mais aussi au meurtre de Moïra. Joseph, comme d'autres personnages de Green, est libéré de sa prison de désir et de refoulement par la mort de sa victime, mais une autre prison l'attend, car il a l'intention de se dénoncer.

Le lecteur des romans et des révélations autobiographiques se rend compte qu'il y a apparemment contradiction entre la vie ordinaire de Green qui aspire toujours plus ou moins à la bure et ses expériences sensuelles qui devraient le conduire à une vie de débauche. Son *Journal* nous laisse voir que tel n'est pas le cas. Au fond du coeur Green garde sa foi en Dieu, mais la bouleversante invasion du plaisir affaiblit son désir du sacerdoce et enfin, le détruit complètement. Il s'en souvient plus tard. "Tout à coup je sentis se formuler en moi le 'grand refus' qui devait prêter à ma vie un aspect si particulier. Un poids immense me fut ôté au même instant" (JA, 30 mars 1941). La pratique de la religion s'affaiblit aussi et cesse pendant quelques années pour revenir plus tard:

> . . . dès 1933 j'étais de nouveau dans cette Eglise qui m'attirait invinciblement, j'y étais par le coeur. La question serait à savoir si je l'avais jamais quittée. C'est un fait considérable de la vie intérieure que nous avons beau renoncer au Christ, il ne renonce jamais à nous. (JA 1926-'34, Préface, 20)

C'est durant ces années qu'il fait la connaissance d'André Gide qui s'intéresse au jeune écrivain après la parution en 1927 du *Voyageur sur la terre.* Notre auteur avoue que Gide exerçait un pouvoir fascinant par le charme de son intelligence. Cependant peu à peu Green s'aperçoit de la constante opposition à l'Eglise exprimée par Gide. Il constate:

> Comment cet esprit si lucide ne devinait-il pas qu'à trop souvent la battre en brèche il me rapprochait d'elle? Sans doute eût-il mieux fait de ne m'en parler jamais s'il voulait m'en détacher, au lieu de me confronter sans cesse avec cette Mère que j'avais tant aimée. A tout moment il m'obligeait à rentrer en moi-même et il est certain qu'il fut pour quelque chose dans mon retour à la foi catholique . . . le jour devait venir où sa haine de l'Eglise me glacerait. (JA 1926-'34, Préface, 17)

De son côté Gide note dans son *Journal,* le 26 novembre 1931: "Ce qui m'a longtemps retenu de parler à Green, c'est l'extraordinaire impression de pureté qui se dégage de sa voix, de son regard, de toute sa personne."

Depuis cette rencontre Green est reçu assez souvent chez Gide où se réunissaient beaucoup d'auteurs et d'artistes. Il recevait ces personnes aussi chez lui ou les voyait dans les salons, les théâtres, ou les restaurants de Paris. Beaucoup de ces expériences sont passées dans ses romans. Ainsi la lecture de cet écrivain de nos jours nous révèle une grande richesse qui vaut la peine d'être découverte.

Dans cette étude nous avons surtout examiné trois grands thèmes: la peur, la mort, la sensualité, qui forment comme la tissure de l'oeuvre romanesque de Julien Green. Son *Journal,* qui est comme le miroir et le complément de ses oeuvres, nous permet de le connaître presqu'à fond.

La Qualité mythique de Léviathan de Julien Green

par

Kathryn E. Wildgen

M. Joseph Campbell décrit sommairement l'intrigue de la plupart des ouvrages d'imagination.[1] Tout d'abord il faut un héros qui, un jour, quitte sa demeure pour s'aventurer dans un monde dangereux. Avant de pénétrer dans ce monde fertile en malheurs, il doit traverser un seuil, le seuil des périls. Une fois arrivé dans ce monde périlleux, le héros subit des épreuves, lutte contre le monstre et puis le détruit, et ensuite rentre chez lui avec, comme prix de sa prouesse, une belle demoiselle, vertueuse et consentante à la fois. En un mot, c'est la quête périlleuse. Selon M. Mircea Eliade, on pourrait consacrer des volumes aux mythes de l'homme moderne, aux mythologies camouflées dans ses pièces de théâtre, dans ses livres. Dans le cinéma, on voit multipliés les motifs des mythes — la lutte entre héros et monstre, des combats et des épreuves initiatoires, des images paradigmatiques (la demoiselle, le héros, le paysage paradisiaque, l'enfer, etc.).[2]

M. Northrop Frye, qui a en effet consacré un volume aux mythes de l'homme moderne, explique clairement la différence entre les quatre genres: comédie, aventure romanesque, tragédie et ironie. Ces quatre *mythoi* sont tout simplement quatre aspects d'un mythe central et unifiant. Ce mythe central est précisément le schéma de M. Campbell cité ci-dessus.

> *Agon,* ou le conflit, est la base ou le sujet original du romanesque, l'essentiel du romanesque étant une suite d'aventures merveilleuses . . . *Sparagmos,* ou un manque apparemment total d'héroïsme et d'action efficace, le sentiment d'une chute prédestinée, d'anarchie qui règne suprême, c'est le sujet archétypique d'ironie et de satire.[3]

En décrivant le genre ironique, M. Frye nous dit qu'il présente la vie humaine comme un esclavage irrémédiable.

> Le chemin de la vie est jonché de prisons, d'hospices d'aliénés, de lynchages, de potences. Mais la vie se termine dans la mort — voilà ce qui la rend supportable. C'est un enfer qui n'est pas éternel. . . . Les personnages de cette pièce sont, bien sûr, les enfants du *Desdichado,* des figures de misère ou de folie, souvent

> des parodies de personnages romanesques. . . . C'est le monde du père sinistre, de la mère-ogresse, du sorcier, et de la géante noire de Baudelaire . . . [4]

On ne pourrait demander mieux pour décrire l'ambiance dans toute l'oeuvre de Julien Green, mais dans *Léviathan* cette ironie mythique est portée à son paroxysme. Autrement dit, "Dans l'univers de Green, il ne se rencontre guère que des prisonniers et des geôliers, des victimes et des bourreaux. *Léviathan,* particulièrement, ne développe que des scènes de violence, d'humiliation, de claustration."[5] Mais *Léviathan* est aussi fortement imprégné du romanesque. Le héros poursuit une quête périlleuse comme nous l'indique le titre anglais, *The Dark Journey.* Et il a comme devoir la délivrance d'une belle jeune femme, prisonnière d'une ogresse, Mme Londe.

Maintenant il nous reste d'examiner le roman, d'abord les personnages principaux (qui, par leurs rôles, parodient l'action romanesque), puis le paysage physique, et ensuite l'action. Car le héros mythique se trouve, pendant sa quête, dans un monde merveilleux. Nous verrons que notre héros, Paul Guéret, se trouve dans un monde merveilleusement affreux.

Nous aurons recours encore une fois à M. Frye pour décrire l'espèce de héros que nous trouvons en Paul Guéret. M. Frye divise le personnage du héros en cinq catégories selon son pouvoir d'agir, d'accomplir ce qu'il lui convient d'accomplir: le dieu tout-puissant, le héros d'aventure fabuleuse, le héros-roi, le héros ordinaire, et le héros ironique ou à rebours. "S'il nous est inférieur soit en puissance soit en intelligence, de telle manière que nous ayons l'impression de regarder une scène d'esclavage, de renversement, ou d'absurdité, le héros est proprement dit 'ironique'."[6] Paul Guéret est clairement un héros ironique engagé dans une quête romanesque qui a lieu dans un enfer glacial. Il est jeune, car tout héros doit être jeune, la vieillesse étant réservée exclusivement aux scélérats, "mais avec ce je ne sais quoi de flétri et d'amer que l'on remarque chez ceux dont les soucis ont dévoré les premières années de la vie."[7] Il a le fort sentiment d'être marqué par le Destin, d'être choisi, et il croit que tous ses gestes lui sont dictés. C'est l'étranger mystérieux, fatalement séduisant pour deux femmes, Angèle et Eva Grosgeorge. Mais Paul est quand même doué de la capacité de braver Mme Londe. Sa première rencontre avec elle est présentée sous l'aspect d'une lutte.

En Angèle, nous avons l'héroïne romantique à rebours. Au lieu d'être blonde, elle a les cheveux très noirs. Au lieu d'accepter les soins amoureux de Paul, Angèle le rebute car il ne la méprise pas. Et cette Angèle, loin d'être vierge, est plus ou moins à vendre. Sans être spécifique, Green nous dit qu'elle se laisse caresser. Il hésite à déclarer carrément qu'elle couche avec ces vieillards lascifs à qui elle est vendue par sa "tante", Mme Londe. Pourtant Angèle paraît parfois angélique, comme, par exemple, une fois qu'elle avait rendez-vous avec Paul. Elle lui apparaît toute blanche, presque céleste. "Elle était vêtue d'un corsage blanc qui dégageait son cou et ses bras. Un tablier blanc couvrait sa jupe. . . . Il (Guéret) oublia tout, ses souffrances, ses rancunes, il la voyait pour la première fois, blanche, enveloppée de lumière. . . ."[8] Et, chose très importante chez l'héroïne, elle est d'une beauté éclatante. Mais pour que le schéma mythique soit réalisé, la belle princesse doit être prisonnière d'un monstre. Nous avons notre monstre dans Mme Londe. Elle tient Angèle par des liens financiers qui sont renforcés par un désespoir chez la jeune fille presque aussi total que celui de Paul. " . . . elle entrevoyait son avenir comme une longue succession de semaines, semblables les unes aux autres, ou variées simplement par les maladies et les infortunes. . . . Où irait-elle si sa tante venait à mourir, si la clientèle du restaurant, ignoble source de richesse, était dispersée?"[9] Mais, comme nous verrons, le vrai monstre à vaincre, qui tourmente et Paul et Angèle, c'est le léviathan de la vie. Et il n'y a qu'un moyen de conquérir la vie.

Mme Londe, comme tout monstre, est vieille, forte, et énorme. Les repas du soir dans son établissement sont autant de messes perverties où elle préside sur ces messieurs réunis non dans l'amour de Dieu, mais dans la convoitise d'Angèle. Ainsi Angèle et ses soupirants se tiennent mutuellement dans le pouvoir de Mme Londe. Lorsqu'elle voit Paul pour la première fois, elle reconnaît qu'il est l'Ennemi. Sans qu'il en sache rien, il défie et mystifie la vieille ogresse.

Maintenant examinons le paysage dans lequel s'aventure notre triste héros. Juste à l'entrée du monde périlleux, il y a très souvent un seuil qui délimite ce monde nocif et le sépare du monde ordinaire. D'habitude c'est ce monde ordinaire que quitte le héros après son appel à la quête. Pour Paul Guéret, cet appel fut constitué par la vue d'Angèle. Il la croisa dans une rue

de Chanteilles, et ce fut le coup de foudre. Ensuite il se trouve fréquemment obligé de traverser le seuil qui est, dans ce roman, la passerelle qui se trouve à l'entrée de la ville de Lorges. Chaque fois que Paul se rend à Lorges, c'est une descente aux enfers. Car cette ville, avec son nom lourd et lugubre, entourée de la Sommeillante (nom tellement descriptif) et peuplée de monstres, de sadiques, de lascifs, représente et l'enfer et le monde tel qu'il est pour la plupart des personnages greeniens, non seulement dans *Léviathan,* mais dans la totalité de ses oeuvres littéraires.

Chanteilles, au contraire, est "gai et plein de lumière et de monde". Paul y habite, ainsi que plusieurs amants d'Angèle qui se rendent quand même à Lorges à la poursuite de la jeune fille. On a une forte impression, en lisant *Léviathan,* que "la vraie vie est ailleurs" et que ce "ailleurs" est précisément la ville de Chanteilles. Angèle regarde la vie à Chanteilles comme spectatrice — elle n'y participe pas. Quand elle se rend à Chanteilles pour faire son travail, elle est comme prisonnière sur parole, car elle porte partout avec elle les murs de sa prison. Elle est d'ailleurs prisonnière non seulement de Mme Londe, mais du léviathan, la vie. "La vie lui apparaissait obscurément comme une espèce de *sort,* quelque chose de bon ou de mauvais, suivant qu'on avait de la chance ou qu'on n'en avait pas, mais de toutes les façons irrévocable."[10]

A Lorges, tout peut devenir maléfique. Ainsi le héros lutte contre des objets tout à fait banals mais métamorphosés et animés par des forces hostiles qu'il sent obscurément. En un mot, Lorges est le royaume magique des contes de fée où tout est ensorcelé et capable d'agir contre le but du héros. L'exemple le plus frappant de cette animation est la nuit passée dans le chantier à charbon. Paul y est caché après avoir attenté à la vie d'Angèle. Vers sept heures il s'endort, mais un gros rat le réveille vers minuit. Le chantier est déjà métamorphosé, devenu "un jardin merveilleux plein de fortes senteurs et d'allées labyrinthiennes". Les tas de charbon ont aussi une vie mystérieuse.

> Au milieu du chantier se dressaient trois tas de charbon, de taille égale. . . . Tous trois renvoyaient avec force la lumière qui les inondait. . . . Cette espèce de ruissellement immobile donnait aux masses de houille et d'anthracite un caractère étrange; elles semblaient palpiter ainsi que des êtres à qui l'astre magique accordait pour quelques heures une vie mystérieuse et terrifiante. . . . La manière fortuite dont elles étaient posées, telles trois personnes qui s'assemblent pour délibérer, les revêtait d'une

> grandeur sinistre. . . . elles devenaient aussi effroyables que des dieux spectateurs d'une tragédie où le sort même de la création se jouerait. Pas un souffle ne passait dans l'air. Ainsi que dans un lieu enchanté, toute vie était suspendue entre ces murs. Les choses, transfigurées par un violent éclairage, n'appartenaient plus à ce monde et participaient d'un univers inconnu à l'homme, et c'était parmi les ruines d'une cité, mais non d'une cité terrestre, que l'on se serait cru, tant le coeur était remué par tout ce que cet endroit comportait de magnificence et de désolation.[11]

Et ce n'est pas tout. Paul a l'impression que son ombre le tire par le pied. La lumière hurle pour le dénoncer. Le silence fait un tumulte, jette l'alarme. Pour les monstres du roman, c'est souvent le feu qui s'anime. Mme Londe dialogue avec le feu "dont le murmure répondait au sien". Pour Mme Eva Grosgeorge, qui se projette comme obstacle entre Paul et Angèle, le feu est comme une bête "cernée au fond de sa tanière, avec des chenets, des pincettes et des tisonniers, instruments ridicules. Toujours prêt à se jeter hors de sa prison, à dévorer le tapis, les meubles, la maison détestés. . . ."[12] Pour Angèle, c'est ce monde "de bois et de pierre" qu'est sa chambre dans le restaurant Londe qui s'anime et lui parle.

On peut très légitimement demander comment on peut appeler "héros" un homme qui essaie de tuer la femme qu'il adore. Selon le schéma, il doit la posséder, même l'épouser. Il y a plusieurs réponses à cette question. D'abord, tout comme Angèle, Paul est un héros à rebours. Au lieu d'apporter la vie et le bonheur, il apporte la mort. Mais il faut également considérer la vie, ou bien l'existence, qu'il ôte à ses victimes. C'est la seule espèce de libération possible. Deuxièmement Paul se sent poussé par le Destin. Il avait le don de tuer. Pendant qu'il frappait Angèle, il se sentait autre. Mais après l'attentat, il redevient impuissant. "La force homicide, cette espèce de don qui lui avait été fait la veille, lui était retirée maintenant."[13] Il faut se rappeler également qu'en défigurant Angèle, Paul libère et la jeune fille et les habitués de l'établissement Londe. Et finalement Mme Grosgeorge, elle-même la geôlière de Paul, finit par lui demander la mort. Lui aussi mérite le titre "ange exterminateur" décerné à Joseph Day, un autre assassin greenien.

Et finalement il nous faut considérer la signification et la valeur de la mort dans ce roman. Est-elle un événement tragique, quelque chose de terrifiant et d'horrible? M. Jean Sémolué répond à cette question. "Comme la maladie rend inauthentique le monde

des gens sains, malades en puissance, la mort rend inauthentique le monde des vivants, morts en puissance. Toute l'existence est sapée du dedans."[14] " . . . la mort n'est plus la pire des réalités, celle qui ôte leur sens à toutes les autres; c'est la réalité suprême, qui ouvre la porte aux autres réalités."[15] Si on lit soigneusement le petit épilogue de *Léviathan,* on s'aperçoit qu'Angèle ne meurt vraiment pas contre son gré. Elle doit se rendre compte que c'est le seul moyen d'évasion hors de ce monde sans pitié. C'est la vie, et non la mort, décrite en termes désagréables.

> Le monde s'évanouissait comme un mauvais rêve; il ne restait plus de cette vie que la douleur dont sa chair était affligée encore, et cette douleur elle-même devenait plus sourde, les derniers liens se rompaient. Dans l'extrême confusion où étaient, pour cette femme, toutes les choses de la terre, à peine le son des paroles humaines parvenait-il à elle, mais elle n'en comprenait plus le sens. Déjà ses yeux se fixaient sur la vision que les morts contemplent à jamais.[16]

Puisque Paul, à la fin, se trouve arrêté et sera certainement condamné à mort lui aussi, on pourrait finir ce roman ironique et amer par un petit mot emprunté à l'anglais et également ironique, "And they were dead happily ever after."

NOTES

[1]Joseph Campbell, *The Hero with a Thousand Faces* (Cleveland: The World Publishing Company, 1956), p. 245.

[2]Mircea Eliade, *The Sacred and the Profane,* trans. Willard Trask (New York: Harper & Row, 1961), p. 205.

[3]Northrop Frye, *Anatomy of Criticism*: *Four Essays* (New York: Atheneum, 1966), p. 192. Traduction par Kathryn E. Wildgen.

[4]Frye, p. 238.

[5]Jean Sémolué, *Julien Green ou l'obsession du mal* (Paris: Eds. du Centurion, 1964), p. 82.

[6]Frye, p. 34.

[7]Julien Green, *Oeuvres Complètes* (Paris: Plon, 1954), II, 277.

[8]Green, p. 321.

[9]Green, p. 354.

[10]Green, pp. 349-50.

[11]Green, p. 401.

[12]Green, p. 494.

[13]Green, p. 403.

[14]Sémolué, p. 27.

[15]Sémolué, p. 31.

[16]Green, p. 543.



La Louisiane en 1718: celle que devaient découvrir Manon et Des Grieux.

Reproduit avec l'aimable autorisation de la Historic New Orleans Collection.

Trois Regards Sur La Louisiane Au XVIIIe Siecle

par Gérard Roubichou

"Peu de gens ont une idée juste de ce pays".

Père Charlevoix

Entre 1715 et 1730, la Louisiane a été un centre d'intérêt et d'attraction particulièrement fort pour les Français. Diverses catégories de voyageurs, d'émigrants devaient s'y rendre: les "gens sans aveu" que recrutait la Compagnie du Mississippi fondée par John Law en 1717, des "jeunes gens des deux sexes qui s'élèvent dans les hôpitaux de Bicètre, de la Pitié, de l'Hôpital général et des Enfants trouvés et les autres gens qu'on y avait enfermés" (Buvat, *Journal de La Régence,* 12 mai 1719), enfin les soeurs Ursulines qui allaient, elles, fonder sur les bords du Mississippi un établissement qui existe encore.

Pourtant la Louisiane restait très lointaine. Bien que française, elle était un pays exotique, imprécis, qu'on imaginait avec peine sur les bords de la Seine. "Peu de personnes ont une idée juste de ce pays" fait observer le Père Charlevoix, de la Compagnie de Jésus, dans son *Journal historique d'un voyage fait par ordre du roi dans l'Amérique septentrionale* et rédigé entre 1720 et 1723.

Qu'on ne s'étonne donc point si nous avons choisi trois "versions" de la Louisiane de ce temps, qui reflètent cet état de fait (on en parle beaucoup, sans trop savoir ce qu'il en est exactement!) et nous donnent une vue kaléidoscopique, voire contradictoire, en tout cas changeante, de ce qu'on appelait aussi "Le Mississippi".

Regards subjectifs, donc, posés sur le "réel", sur cette contrée inconnue et fascinante, difficile à saisir, tels sont les textes ici retenus: articles publiés dans le *Mercure de France* de 1718 et 1720, le récit de *Manon Lescaut* et les étonnantes (bien que

méconnues) lettres de Madeleine Hachard, religieuse ursuline de Rouen (1).

Les articles que la Compagnie du Mississippi faisait paraître dans le très officiel *Mercure de France* présentaient la Louisiane comme un véritable pays de Cocagne, sorte d'Eldorado que l'auteur de *Candide* n'avait point encore imaginé. Le but était clair: il s'agissait d'attirer, sur les bords du Mississippi, de nombreux colons dont avait besoin la Compagnie. Un des articles de février 1718, rédigé sous la forme d'un récit de voyage en Louisiane fait à une dame est assez représentatif de cette prose officielle:

> Les Français habitués aux Illinois qui commercent avec les sauvages du Missouri assurent que ce pays est très beau et très fertile, et ils ne doutent point qu'on n'y puisse trouver quantité de mines d'or et d'argent, dont les sauvages ont même fait voir des morceaux (. . .).
>
> Le pays que la Rivière arrose est beau, uni, coupé de plusieurs autres petites rivières, et couvert de bois presque partout; la terre y produit presque tous les légumes et arbres fruitiers de France; elle n'attend que les soins du laboureur pour produire tout ce qui peut être nécessaire à la vie; on y trouve beaucoup d'animaux comme des ours, des boeufs et des chevreuils, dont les peaux font un commerce continuel entre les sauvages et nous (. . .) .
>
> Le fleuve arrose (. . .) un des plus beaux et des plus fertiles pays du monde, si les habitants avaient l'industrie d'en tirer les avantages qu'il peut donner. Plus on s'engage dans ces régions, plus elles paraissent agréables (. . .); on y trouve en abondance le chêne, le noyer, le hêtre, le cyprès, le cèdre blanc et rouge; lorsqu'on est parvenu à cinquante lieues de la mer, on commence à trouver des mûriers, dont la quantité augmente si fort à mesure qu'on avance, que, dans certains cantons, les mûriers seuls égalent en nombre tous les autres arbres des différentes espèces (. . .). Tout le monde peut voir les avantages considérables que la France retirera un jour du seul commerce de la soie qui se fera en Louisiane (. . .).
>
> Avant que de quitter la Louisiane, permettez-moi, Madame, de vous faire faire une promenade de cinq ou six cents lieues dans un terrain charmant: là tantôt dans un bois où nous marcherons sur la vigne et l'indigo sauvage qui ne demande qu'à être cultivé, tantôt sur un coteau ou dans une plaine vaste et agréable par sa verdure et la variété des fleurs, ou sur les

(1) Je tiens à remercier très particulièrement le Dr Robert Bush, Directeur Adjoint de la Historic New Orleans Collection , de m'avoir autorisé à publier les deux documents qui illustrent cet article.

> bords d'une infinité de petites rivières et de ruisseaux qui coulent dans le fleuve, vous verrez que la Nature n'a pas répandu ses trésors et ses agréments sur notre seule Europe.

Passons vite sur la vision idyllique et quelque peu picturale des "tableautins" de la dernière partie qui constitue beaucoup plus une pièce de littérature d'époque destinée à rassurer (car, au fond, il n'y a dans cette Louisiane, lointaine et inconnue, rien de bien effrayant, puisqu'un couple aussi bien sous tous rapports que le gentilhomme narrateur et sa douce compagne pourraient s'y promener sur "cinq ou six cents lieues dans un terrain charmant"), pour ne retenir que les aspects "officiels" du pays; c'est d'abord, comme il se doit, un pays beau et fertile qui contient un immense "potentiel" de richesses (or, argent, "tout ce qui peut être nécessaire à la vie", "avantages considérables que la France retirera un jour . . . "). Il n'y manque que l'or noir! Ensuite, c'est un pays qui bien qu'exotique n'est guère différent de l'Europe — à la fois par sa flore, ses arbres, etc. Bref la Louisiane, c'est l'Europe (avec un petit arrière-goût de dépaysement) à dix mille lieues de l'Europe et un avenir . . . assuré pour le futur colon. Voilà qui aurait dû en tenter plus d'un. L'on n'ignore pas que cet Eden américain n'eut guère auprès des lecteurs le succès compté, puisqu'il fallut bien vite faire appel, par convois (cela s'entend), à un recrutement moins . . . volontaire.

Quoiqu'il en soit - et mises à part les motivations mercantilistes qui sous-tendent ce texte -, de telles descriptions ont sans doute marqué plus d'un esprit de l'époque. Les pays sont, dans l'esprit des hommes, faits des images contradictoires et souvent fausses qu'on leur a présentées.

On peut donc admettre, sans trop craindre de mêler la fiction au réel (ce qui d'ailleurs est le propre de toute littérature) que c'est peut-être cette image que devaient avoir en tête Manon et Des Grieux, à leur arrivée à La Nouvelle-Orléans en 1719. Et c'est pourquoi ils ne manquèrent pas d'être un peu déçus -ou surpris-, quand il fallut affronter la "vraie" réalité au terme d'un voyage de deux mois.

> Nous abordâmes enfin au rivage désiré. Le pays ne nous offrit rien d'agréable. C'étaient des campagnes stériles et inhabitées, où l'on voyait à peine quelques roseaux et quelques arbres dépouillés par le vent. Nulle trace d'hommes, ni d'animaux.

Singulier contraste, on le voit, avec le texte précédent. Certes Prévost n'est jamais allé en Louisiane et pourrait être taxé de partialité imaginative. Pourtant les critiques ont montré qu'il avait de cette région, une connaissance moins limitée et moins sommaire qu'on ne le pense. S'agissait-il donc, en 1731 (date de publication de *Manon* dont l'histoire se déroule vers 1719) de "contester" les versions officielles? Ce serait, en fait, une bien donquichottesque entreprise pour notre abbé de Cour qui se battrait contre des images vieilles de quinze ans!

Avant de juger, poursuivons notre lecture:

> Nous ne fûmes pas longtemps sans apercevoir une troupe de Citoyens du nouvel Orléans qui s'approchèrent de nous avec de vives marques de joie. Nous n'avions pas découvert la ville. Elle est cachée de ce côté-là par une petite colline. Nous fûmes reçus comme des gens descendus du Ciel. Ces pauvres habitants s'empressaient pour nous faire mille questions sur l'état de la France et sur les différentes Provinces où ils étaient nés. Ils nous embrassaient comme leurs frères, et comme de chers compagnons qui venaient partager leur misère et leur solitude. Nous prîmes le chemin de la ville avec eux; mais fûmes surpris de découvrir en avançant, que ce qu'on nous avait vanté jusqu'alors comme une bonne ville, n'était qu'un assemblage de quelques pauvres cabanes. Elles étaient habitées par cinq ou six cents personnes. La maison du Gouverneur nous parut un peu distinguée par sa hauteur, et par sa situation. Elle est défendue par quelques ouvrages de terre, autour desquels règne un large fossé (. . .). Le soir il nous fit conduire au logement qu'on nous avait préparé. Nous trouvâmes une misérable cabane composée de planches et de boue, qui consistait en deux chambres de plain-pied avec un grenier au-dessus.

Comme on le voit, une ville et des conditions de vie peu attirantes, en dépit de l'affabilité des habitants.

Enfin, lorsque la sécurité de Manon et de Des Grieux est menacée, et au moment où Manon va mourir, la Louisiane n'est plus un univers déprimant, mais un univers hostile:

> Nous nous trouvions dans le nouvel Orléans comme au milieu de la mer; c'est-à-dire, séparés du reste du monde par des espaces immenses. Où fuir! dans un pays inconnu, désert, ou habité par des bêtes féroces, et par des Sauvages aussi barbares qu'elles (. . .) .

Dès lors, seule la fuite peut les sauver:

> J'avais acquis assez de connaissance du pays depuis près de dix mois que j'étais en Amérique, pour ne pas ignorer de quelle

> manière on apprivoisait les Sauvages. On pouvait se mettre entre leurs mains sans courir à une mort certaine. J'avais même appris quelques mots de leur langue, et quelques-unes de leurs coutumes dans les diverses occasions que j'avais eues de les voir. Avec cette triste ressource j'en avais une autre du côté des Anglais, qui ont comme nous un établissement dans cette partie du nouveau monde; mais j'étais effrayé de l'éloignement. Nous avions à traverser pour aller chez eux de stériles campagnes de plusieurs journées de largeur, et quelques montagnes si hautes et si escarpées, que le chemin en paraissait difficile aux hommes les plus grossiers et les plus vigoureux. Je me flattais néanmoins que nous pourrions tirer parti de ces deux ressources; des Sauvages pour aider à nous conduire, et des Anglais pour nous recevoir dans leurs habitations.
>
> Nous marchâmes aussi longtemps que le courage de Manon pût la soutenir (. . .). Il était déjà nuit. Nous nous assîmes au milieu d'une vaste plaine, sans avoir pu trouver un arbre pour nous mettre à couvert."

On voit donc, combien cette Louisiane romanesque de l'abbé Prévost est déjà différente de celle que nous proposait la Compagnie de Law.

Nous n'insisterons pas sur les erreurs géographiques et topographiques qui ont été relevées depuis longtemps (2): pays stérile, campagnes inhabitées, situation de la ville, petite colline qui protège La Nouvelle-Orléans, la tentative d'évasion vers les colonies anglaises qui étaient situées à près d'un mois de marche de là. Quant à la mort de Manon, dans la campagne sablonneuse, elle serait quelque peu mal située! Ces erreurs ne sauraient arrêter. Par contre, sur la ville et sur son organisation, Prévost semble bien renseigné, car, comme le dit le Père Charlevoix en 1721:

> L'idée la plus juste que vous pouvez vous en (de La Nouvelle-Orléans) former est de vous figurer deux cents personnes qu'on a envoyées pour bâtir une ville, et qui sont campées au bord d'un grand fleuve, où elles ne songent qu'à se mettre à couvert des injures de l'air, en attendant qu'on leur ait dressé un plan et qu'elles aient bâti des maisons . . . (3)

---

(2) Voir Gilbert Chinard, *L'Amérique et le rêve exotique dans la Littérature française au XVIIe et au XVIIIe siècle,* Hachette, 1913, notamment pp. 302-306.

(3) On lit aussi dans l'*Histoire de la Régence* de Lemoutey: "Cette ville, que les gazettes françaises décoraient déjà de huit cents maisons et de cinq paroisses, comprenait cent pauvres cabanes de bois de cyprès. Des sauvages débonnaires et plus cultivateurs que nous, labouraient quelques arpents de son enceinte".

Si la Louisiane de *Manon* n'est pas totalement fidèle, c'est que le roman lui-même n'est pas une oeuvre réaliste, pleine de pittoresque. Prévost cherche moins à restituer l'exotisme des lieux (les descriptions sont finalement très simples, et loin de celles, somptueuses, que nous laissera bien des années plus tard, Chateaubriand) qu'à créer un dépaysement illusoire (univers lointain et radicalement autre) où peut se jouer le drame intérieur des deux amants. Univers de la déception — désert de l'amour et isolement.

La Louisiane de l'Abbé Prévost ne pouvait être luxe et volupté (Manon y eut peut-être encore succombé aux tentations), elle ne pouvait être qu'expiration et rédemption par l'amour. En outre, cette Louisiane est le paradis des coeurs:

> Je suis assuré du coeur de Manon, il est tel que je l'ai souhaité pour être heureux. Je ne puis cesser de l'être à présent (. . .). Je me couchai avec ces charmantes idées, qui changèrent ma cabane en un Palais digne du premier Roi du monde. L'Amérique me parut un lieu de délices après cela. C'est au nouvel Orléans qu'il faut venir, disais-je souvent à Manon, quand on veut goûter les vraies douceurs de l'amour. C'est ici qu'on s'aime sans intérêt, sans jalousie, sans inconstance. Nos compatriotes y viennent chercher de l'or, ils ne s'imaginent pas que nous y avons trouvé des trésors bien plus estimables.

On n'est guère loin de la vision si caractéristique du XVIIIe siècle de l'Amérique et du Bon Sauvage, du vert paradis des amours primitives que Rousseau exaltera dans sa nostalgie de la simple nature.

Mais finalement, cette vision romanesque est peut-être plus proche du "réel" que la précédente, car elle a le mérite de nous présenter un univers qui n'est pas totalement "rose". La Louisiane de *Manon* est aussi celle que voit, que vit un homme (rappelons que Des Grieux, l'amant de Manon, est le narrateur de tout ce récit) qui vit intensément, dans ce pays, le drame de sa passion à la fin comblée et contrariée, exaltée et anéantie.

Il n'est pas dit que le succès que *Manon* connut dès sa publication n'ait pas aussi concouru à créer, en nous et pour nous, une certaine idée (image) de la Louisiane — celle d'une contrée où s'exaltent les grandes passions dans un univers particulier, les passions d'abord de Manon et Des Grieux, puis d'Evangéline et Gabriel.

Une voyageuse, plus humble, et sans doute moins "torturée" devait, vers 1728, nous donner de la Louisiane un récit plein de précision et de spontanéité qui vient, en quelque sorte, rétablir l'équilibre entre la vision optimiste de la propagande officielle et l'univers ambigu du romanesque.

En effet, quatre ans avant la publication de *Manon* arrivait à La Nouvelle-Orléans Marie-Madeleine Hachard, en religion Soeur Saint-Stanislas, une des premières religieuses qui avaient quitté Rouen pour la Louisiane où depuis 1726 Louis XV avait décidé de fonder un "établissement".

Le récit de voyage de Soeur Saint-Stanislas se compose de cinq lettres adressées à son père qui constituent un remarquable exemple d'observation et de fraîcheur de vue: pour cette âme enthousiaste et pure, la Louisiane, abordée au bout d'une interminable navigation, est aussi un "pays fortuné après lequel (elle) soupire comme après la terre de promission" (lettre du 22 février 1727).

Mais, sans doute, faut-il ici encore revenir au texte lui-même:

> Nous sommes ici plus près du Soleil qu à Rouen, sans cependant y avoir de très grandes chaleurs, l'hiver y est assez modéré, il dure pendant environ trois mois, mais ce ne sont que des petites gelées blanches; l'on nous a assuré que le pays de la Louisiane est quatre fois plus grand que la France. Les terres sont très fertiles et rapportent plusieurs récoltes chaque année, non pas le long du fleuve et des rivières, car ce ne sont en la plupart que des forêts de chênes et autres arbres de hauteur et de grosseur prodigieuse (. . .) mais à quelques lieues de là ce sont des prairies, des plaines et des campagnes où il croît une quantité d'arbres nommés cotonniers (. . .). Si le terrain était cultivé il n'en serait pas de meilleur au monde, mais pour cela il faudrait qu'il fût autrement peuplé et qu'il y vînt de France des ouvriers de tous métiers . . . (lettre du 22 février 1727 (4)).

Quant aux habitants, notre jeune ursuline serait mal placée pour en juger:

> Je ne vous parlerais point, mon cher père, des moeurs des séculiers de ce pays ne les connaissant pas et n'ayant nulle envie

(4) Je remercie Madame Mildred Costa de m'avoir procuré le seul exemplaire disponible à La Nouvelle-Orléans des *"Relations du voyage des religieuses ursulines de Rouen à La Nouvelle-Orléans en 1727*, Rouen, Imprimerie de Henry Boissel, 1865.

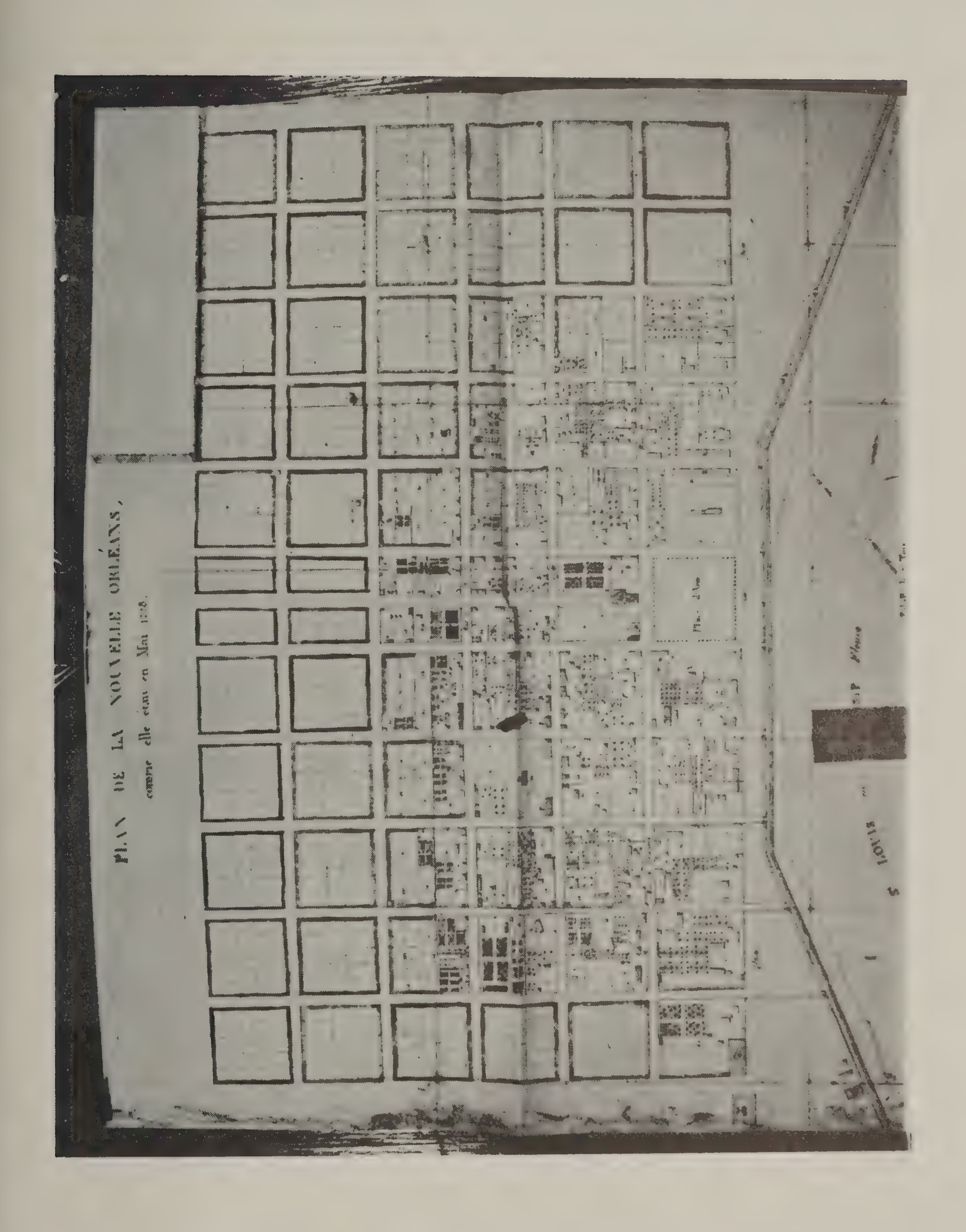
> de les connaître, mais l'on dit que ce sont des moeurs bien corrompues et bien médisantes, il y a aussi un très grand nombre d'honnêtes gens, il ne s'y voit aucune de ces filles qu'on disait y avoir été envoyées par force, il n'en est parvenu aucune jusqu'ici . . . *(ibid°)*

Autant dire que la Louisiane n'est pas aussi déprimante et mal peuplée qu'un abbé Prévost voudrait nous le faire vivre, avec ses convois de filles de moeurs légères, ses rafles de vagabonds et ses expéditions de "bandits".

Il est vrai que notre témoin est, cette fois-ci, plutôt bien pensant et peut-être un peu . . . coupé du monde de La Nouvelle-Orléans, qui "n'a eu apparence de ville que depuis l'année 1723". Voici ce qu'elle en dit:

> Notre ville nommée La Nouvelle-Orléans, capitale de toute la Louisiane, est située sur le bord du fleuve nommé le Mississippi du côté de l'Orient, il est en cet endroit plus large que n'est la rivière Seine à Rouen, de notre côté de ce fleuve il y a un talus bien conditionné pour empêcher le débordement du fleuve dans la ville (. . .). Et de l'autre côté de ce fleuve, ce sont des bois sauvages (. . .). Notre ville n'est certainement pas située sur le bord d'un lac, mais bien sur le bord du fleuve même du Mississippi (. . .).
>
> Notre ville est fort belle, bien construite et régulièrement bâtie, autant que je m'y peux connaître et que j'en ai vu le jour de notre arrivée en ce pays, car depuis ce jour-là nous avons toujours resté dans notre clôture (. . .)
>
> Les rues y sont très larges et tirées au cordeau, la grande rue a près d'une lieue de longueur, les maisons fort bien bâties en colombage et mortier, blanchies en chaux, lambrissées et percées toutes à jour, les dessus des maisons sont couverts de bordeaux, qui sont de petites planches taillées en forme d'ardoise (. . .). Il suffit de vous dire qu'il se chante ici publiquement une chanson dans laquelle il y a que cette ville a autant d'apparence que la ville de Paris, ainsi c'est tout vous dire . . . (lettre du 24 avril 1728)

La seule restriction très marquée à ce tableau de la Louisiane du temps, c'est une présence bien désagréable que ne signalent pas les textes précédents, et pourtant . . . à savoir "un nombre infini de maringouins, de frappes d'abord et d'une autre espèce de mouches ou bibets (. . .) . Ces méchants animaux piquent sans miséricorde, nous en sommes assaillis les nuits (. . .) et quelque précaution que nous prenions, nous ne pouvons nous exempter de porter leurs marques" (ibid°).



"Notre ville est fort belle (. . .) et régulièrement bâtie (. . .) . Les rues y sont très larges et tirées au cordeau . . ." (Marie-Madeleine Hachard).

Reproduit avec l'aimable autorisation de la Historic New Orleans Collection.

On peut sourire à tant de candeur et d'ingénuité, n'empêche que Soeur Saint-Stanislas nous fait de la Louisiane un portrait à la fois embelli et . . . réaliste qui s'oppose en sa simplicité aux deux autres.

Que retenir enfin de ces images à la fois complémentaires et contradictoires?

Elles nous parlent, tout d'abord, d'un pays cher aux coeurs des Français et qui a pu hanter leurs imaginations pendant de longues années, même après que Napoléon ait coupé le cordon officiel de la colonie. Il suffit de songer à tous ceux qui, après Waterloo et longtemps après, encore s'y retrouvèrent (5).

Mais surtout, ces images nous dépeignent mieux que ne le ferait une longue description le caractère insaisissable et toujours mouvant de la Louisiane, rebelle aux définitions simples et susceptibles de conserver, par-delà la vision qu'on en donne, l'inexprimable saveur du mystère et de l'inconnu—"une délicieuse contrée que les habitants des Etats-Unis appellent le nouvel Eden, et à laquelle les Français ont laissé le doux nom de Louisiane" (Chateaubriand, *Atala*).

(5) Voir le très stimulant *A la poursuite des aigles* de Simone de la Souchère Deléry, publié en anglais sous le titre *Napoleon's Soldiers in America,* Pelican Publishing Co., Gretna, 1972.

L'Ambassadeur Caffery, Ami de la France

par Philip F. Dur

L'ambassadeur Jefferson Caffery a donné une définition singulièrement énergique de son métier dans un mémoire inédit qu'il rédigea en 1958 peu après avoir pris sa retraite. Selon ce mémoire, conservé parmi les papiers légués par Caffery à l'Université du sud-ouest de la Louisiane : "La diplomatie est une lutte, une lutte sans trêve."[1] C'est peut-être pour cela que Caffery résista à une tentation à laquelle bon nombre de ses collègues ont succombé, surtout dans la période d'après-guerre, celle d'agir en "médiateur" entre les Etats-Unis et leurs adversaires, plutôt qu'en "avocat" de la cause américiane. Le professeur Fred C. Iklé, devenu par la suite directeur de l'*Arms Control and Disarmament Agency,* critique en ces termes les vétérans de la diplomatie américaine qu'il accuse d'avoir transigé par goût et par habitude dans leurs négociations avec les Soviets et de s'être laissés entraîner à la recherche de "compromis" sur la pente périlleuse des concessions unilatérales.[2]

Au dire d'éminents diplomates français qui l'ont observé de près, Caffery mettait l'intérêt des Etats-Unis au-dessus de toute autre considération. "Il préférait nettement les Etats-Unis à la France, selon l'ancien ambassadeur de France aux U. S. A. qui était Directeur général des affaires économiques au Quai d'Orsay lorsque Caffery faisait fonction d'ambassadeur à Paris.[3] Et, Georges Bidault qui fut Président du Gouvernement Provisoire et Ministre des Affaires Etrangères à l'époque assure que Caffery ne s'était nullement laissé "naturaliser" en France.[4] Là, comme ailleurs, Caffery appliqua le principe qu'il devait formuler par la suite ainsi :

> L'ambassadeur américain ne doit jamais oublier que, somme toute, il est là pour servir les U. S. A. et aucune autre nation ou peuple.

Et il ajoutait :

> Je ne peux pas tolérer qu'un homme [i.e., un diplomate américain] soit réputé être 'pour ceci' ou 'pour cela'. Un ambassadeur américain est un Américain; il est pour les Etats-Unis, un point c'est tout.[5]

Et pourtant Caffery avait une sorte de prédilection pour la France. Etant donné son dévouement exclusif aux Etats-Unis, Caffery pouvait se permettre d'aimer plusieurs pays étrangers et de préférer les uns aux autres. Somme toute, ses préférences allaient vers la France parmi les pays étrangers où il avait été "en poste", et vers l'Italie parmi les autres. Le serviteur fidèle qui l'accompagna jusqu'à la mort ne se rappelle l'avoir vu verser des larmes que deux fois pendant les vingt-huit dernières années de sa vie, une fois en perdant sa femme et l'autre fois en quittant Paris.[6] A la fin de sa carrière Caffery ne s'installa pas à Paris, mais à Rome, choix qui s'explique sans doute par son désir d'être auprès du Vatican, où il remplissait des fonctions cérémonieuses qui répondaient bien à son goût avéré pour le protocole. Dans son testament, Caffery fit des legs pécuniaires au Saint-Siège et aux gouvernements de la France, des Etats-Unis, du Brésil, de l'Iran, de l'Italie, cités dans cet ordre. Tous ces légataires, sauf le Saint-Siège, étaient priés d'employer l'argent à secourir les pauvres. Les Etats-Unis reçurent le plus, et après eux le Saint-Siège. La France et l'Italie vinrent ensemble en troisième lieu. Le Brésil et l'Iran reçurent le moins.

On aurait sans doute tort d'envisager le montant de ces donations comme une cote exacte des préférences de Caffery pour les pays où il avait séjourné. Cuba, par exemple, lui avait beaucoup plu, mais il y avait eu Castro. On ne doit donc pas inférer le dédain d'une omission, mais par contre on ne peut pas nier qu'un legs ne soit, tout compte fait, une marque d'estime. A ce compte-là, la France est bien placée parmi les instances étrangères au-dessous du Saint-Siège, mais de pair avec l'Italie, où Caffery vécut les dix-neuf dernières années de sa vie.

Caffery avait du sang français dans les veines et il en était fier. Son arrière-grand-père, Jefferson Caffery, dont il portait le nom, avait épousé une Alix Demaret[7], fille de Louis Demaret qui est porté sur un recensement de 1813 comme habitant de la paroisse Ste Marie et propriétaire de vingt-six esclaves.[8] Louis Demaret est supposé être né à Paris. Sa femme en revanche était créole, fille du dernier intendant espagnol en Louisiane, Don Martin Navarro, ascendance dont Caffery était fier aussi. L'aïeul de Caffery, à son tour, épousa Anna Maria Crow qui descendait du côté de sa mère d'un juge de la Cour Suprême des Etats-Unis du début du XIXème siècle, nommé Gabriel Duvall.[9] Natif de

Maryland, ce Duvall était apparemment d'origine huguenote.[10] C'est sans doute grâce à lui que le père de l'ambassadeur tenait "le plus populaire des noms parisiens, Charles Duval", pour citer une revue parisienne d'après-guerre qui, en 1947, attira l'attention du public sur les origines françaises de Caffery.[11]

Ces liens de parenté avec la France pouvaient paraître plus proches à Caffery, né en 1886, qu'à un lecteur de nos jours. Evidemment Caffery avait bonne raison d'en faire état lorsqu'il représentait les Etats-Unis à Paris. Mais, en privé aussi bien qu'en public, l'ambassadeur Caffery manifestait des sentiments francophiles. Le président de l'université du sud-ouest de la Louisiane, le docteur Joel L. Fletcher, lui écrivit en octobre 1944 pour le féliciter de sa nomination à Paris et pour protester contre la proposition diffusée par "un grand journal" de la région d'imposer à la France le même traitement qu'à l'Italie. Au jugement du docteur Fletcher ce serait injuste, puisque la France était une alliée et l'Italie une ennemie. Par solidarité avec les "citoyens français de Louisiane", Fletcher avait dénoncé cette injustice à tous les membres de la délégation de Louisiane au Congrès.[12] En bon diplomate Caffery se garda bien de donner raison au docteur Fletcher, mais il lui fit entrevoir de quel côté il penchait : "Moi aussi, je suis fier des Louisianais d'ascendance française", Caffery répondit. "A dire vrai je suis moi-même en partie d'origine française. Sans aucun doute, ils comptent parmi les meilleurs citoyens des Etats-Unis."[13]

L'inclination de Caffery pour la langue et la culture françaises, attribuable en partie à son lignage, fut renforcée par son éducation. La famille Caffery appartenait à la minorité protestante et anglophone du sud-ouest de la Louisiane. Mais le père de l'ambassadeur, Charles Duval Caffery, dont nous venons de citer le nom, se distinguait entre les siens par sa connaissance du français qu'il parlait couramment et correctement.[14] Son fils suivit cet exemple. Les amis de jeunesse de l'ambassadeur se rappellent le futur ambassadeur prenant des leçons particulières de Mademoiselle Gabrielle Hébrard, professeur de français à l'Institut industriel du sud-ouest de la Louisiane qui devint par la suite l'université actuelle.[15] Caffery à l'époque venait d'être diplômé de Tulane University et travaillait dans l'étude de son père qui était avocat à Lafayette. Il ambitionnait d'entrer dans la carrière diplomatique et apprenait le français pour se préparer à l'examen qu'il passa

en janvier 1911. Au dire d'un cousin qui fut son ami intime Caffery attribuait la bonne note qu'il reçut à l'examen à sa maîtrise du français.[16]

Caffery fit connaissance avec la France au cours de la première guerre mondiale, la Grande Guerre de 1914-1918. Il s'embarqua le 9 juillet 1917 sur l'*Espagne,* un paquebot français.[17] Après une traversée, pleine d'alertes mais sans incident, il arriva à Paris où il devait rester jusqu'en août 1919, quand il fut rappelé à Washington pour préparer la visite aux Etats-Unis du roi et de la reine des Belges.

Un compte rendu même sommaire de ce premier séjour de Caffery à Paris dépasserait le cadre de cet article, tant il est riche en péripéties. Il suffit de noter ici que le jeune secrétaire d'ambassade connut la France au moment de Château-Thierry, de la deuxième bataille de la Marne, et aussi du bombardement de Paris par les avions Gotha et la célèbre "Bertha". Il visita les fronts anglais et français en relative sûreté au mois de janvier 1918,[18] mais échappa de près à la mort le 29 mars suivant, quand un obus frappa l'église Saint-Gervais tuant 75 personnes.[19] Caffery aurait été de l'assistance, car il allait à l'office des Ténèbres (c'était le Vendredi Saint) quand il s'avisa soudain, à la porte de l'église, qu'il avait rendez-vous ailleurs et fit demi-tour.

C'était une époque héroïque. Vingt-sept ans plus tard Caffery, revenu à Paris comme ambassadeur, en gardait un souvenir ému, comme le remarqua une reporter de *Résistance,* quotidien parisien du temps de la Libération, qui avait interviewé l'ambassadeur américain au lendemain de l'armistice conclu le 8 mai 1945 à Reims. L'article mérite d'être cité, car la reporter en question ne manque pas de finesse et de pénétration psychologique:

> C'est la seconde fois que j'ai vécu l'armistice à Paris . . . Jefferson Caffery rougit un peu, sourit. Et sur la face anguleuse et sévère, ce sourire projette soudain l'image du jeune homme renfermé, avare de manifestations, mais secrètement sensible et enthousiaste qu'il a certainement dû être.[21]

L'année suivante en septembre 1946, parlant à Verdun, Caffery rappela sa première visite à la forteresse en janvier 1918 et déclara : "A ce moment-là, comme au cours de cette dernière épreuve nous avons vaincu parce que nous étions unis".[22] Le souvenir de Verdun et de l'élan victorieux de 1918 inspiraient

confiance en la solidarité franco-américaine. Caffery l'exprima ainsi :

> Français, les Américains savent que nous ne pouvons bâtir un monde meilleur, un avenir plus solide que dans l'unité de nos deux peuples. La France peut compter sur les Etats-Unis d'Amérique.

Il ne s'agissait là nullement d'une envolée sentimentale; le discours avait été soigneusement préparé, et faisait en quelque sorte contre-poids à l'appel que le secrétaire d'Etat Byrnes devait adresser au peuple allemand quelques jours après. Mais Caffery avait parlé à coeur ouvert et les isolationnistes de l'époque ne s'y trompèrent pas. L'ambassadeur fut traité de "troublion" dans une publication américaine pour avoir tâché d'engager les Etats-Unis à combattre pour la France dans une guerre future.[23]

Entre ses deux séjours à Paris, Caffery passa la plupart de son temps en Amérique latine, où il fut un praticien émérite de la politique du Bon Voisin telle que le président Roosevelt l'avait élaborée. La "solidarité panaméricaine" et la "défense de l'hémisphère" étaient des slogans capables de gagner les suffrages des "isolationnistes" d'avant-guerre, mais ils n'impliquaient aucunement dans l'esprit de Roosevelt ou de Caffery l'indifférence envers l'Europe. Quand un "isolationniste" de cru s'en rendait compte il lui arrivait de se fâcher, tel l'expéditeur d'une carte postale anonyme envoyée à Caffery de Rio de Janeiro le 8 juillet 1940. Le message était court : "La seule fausse note à la fête du 4 juillet était votre accent anglais et votre anglophilie mal dissimulée", et la signature monitrice : "un Américain neutre."[24] Le convive anonyme pourtant se trompait. Caffery n'avait pas l'accent anglais, mais un accent louisianais quelque peu modifié par une longue fréquentation de ses confrères du service diplomatique presque tous sortis des grandes universités de l'Est, à commencer par Harvard. Il n'était pas non plus anglophile, et les Anglais ne s'y trompèrent pas plus tard en Egypte.[25] S'il paraissait anglophile en juillet 1940, c'est que les partisans de l'intervention dans la guerre contre Hitler, y compris de Gaulle, s'étaient ralliés à l'Angleterre seul adversaire des Nazis qui tenait encore debout.

El amor de Mr. Caffery por Francia, comme le disait un journal de Caracas, par contre, ne fait pas de doute.[26] Son attachement était marqué parfois d'une certaine tendresse, rare chez lui : "La

France a tant de paysages qui ressemblent à un petit paradis terrestre, ce sont des mosaïques de fermes et de châteaux, de bois, de jardins, de cours d'eau et de villages", dit-il dans un mémoire inédit qui date d'après son deuxième séjour à Paris.[27] Dans un article publié en 1945, l'ambassadeur avait écrit dans une veine plus sombre, mais également sensible:

> La France sort des ténèbres de l'occupation. Elle porte ses guenilles avec fierté et élan. Elle affronte ses malheurs la tête haute. Je pense qu'il nous convient à nous autres Américains de le savoir et de faire tout notre possible pour la remettre dans sa grandeur.

L'aide américaine à la France était pour Caffery un juste retour du secours que la France avait accordé à la jeune nation américaine quand celle-ci luttait pour son indépendance. Ce qu'il écrivit en 1945 n'était que la conséquence logique de ce qu'il disait à la fête de Thanksgiving en 1942 après le débarquement allié en Afrique du Nord :

> Autrefois une France, puissante et généreuse, aida nos aïeux à gagner l'indépendance. Maintenant - et pour ceci aussi nous devons rendre grâce - nous pouvons dans une certaine mesure acquitter cette grande dette en aidant le peuple français à recouvrer sa propre liberté et indépendance.[29]

C'était là un rappel du fameux cri de guerre de 1918: "Lafayette, nous voici!". L'ambassadeur de France au Brésil ne s'y trompa pas et s'empressa de remercier Caffery des "nobles paroles" qu'il avait prononcées.[30] Il y avait de quoi, car l'attitude envers la France du président Roosevelt et du secrétaire d'état Hull était alors très différente de celle de Caffery.[31]

Caffery s'était marié en 1937 peu après son arrivée au Brésil avec Gertrude McCarthy de Chicago.[32] Mademoiselle McCarthy avait reçu le diplôme de bachelier (A.B.) à Saint Mary's College, Indiana. Le collège était de fondation française et remontait à 1843, quand quatre religieuses originaires du Mans ouvrirent une école de jeunes filles près de la ville actuelle de Notre-Dame, Indiana. Saint Mary's gardait de sa fondation des liens avec la France. C'est là que Gertrude McCarthy, appartenant à une famille aisée d'origine irlandaise et allemande, passa quatre années dans la pratique des arts d'agrément et surtout de la musique. En jeune fille docile, elle affectionnait ses professeurs, parmi lesquelles la soeur Eugénie était sa préférée.

Cette religieuse "sincère et enthousiaste," au dire de Mrs. Caffery[33] était née à Paris en 1857, fille du comte et de la comtesse d'Orbesson. Elle savait, pour citer Mrs. Caffery encore une fois, allier le "tact français à la franchise américaine." C'est à elle selon le témoignage de ses camarades que Gertrude devait son goût pour la culture française.[34] Ses études finies, Gertrude McCarthy mena une vie mondaine dans laquelle l'Alliance Française de Chicago jouait un grand rôle. Le jour même de l'annonce de son mariage, le consul général de France à Chicago allait lui remettre les Palmes Académiques. Malheureusement Miss McCarthy était déjà partie pour Rio où les Palmes durent lui être envoyées.

Le gouvernement français devait plus tard reconnaître par une décoration encore plus marquante les services de l'ambassadeur Caffery. Robert Schuman, qui était Ministre des Affaires Etrangères aussi bien qu'un ami personnel de Caffery, lui offrit un dîner d'adieu le 9 mai 1949 au cours duquel il lui conféra la grand'croix de la Légion d'Honneur. C'était un honneur insigne. Lorsque Charles E. ("Chip") Bohlen fut honoré de la sorte en 1968, le *News Letter* du Département d'Etat annonça que Bohlen était avec Eisenhower le seul Américain à recevoir la grand'croix.[35] Il y avait évidemment erreur. Les ambassadeurs des Etats-Unis à Paris pendant la Grande Guerre, Messieurs Sharp et Wallace, l'avaient également reçue, mais après Caffery, Bohlen était sans doute le premier ambassadeur américain à être ainsi distingué.

Dans son discours de remerciement, Bohlen déclara qu'il considérait la distinction dont il était l'objet comme une preuve de la solidité et de la permanence de l'amitié entre les Etats-Unis et la France. Certes il n'y a pas lieu d'en discuter. Selon l'ambassadeur Hervé Alphand, le Général de Gaulle lui-même disait peu avant sa mort que les liens entre la France et les Etats-Unis étaient indissolubles, constituant comme ils le faisaient un enlacement unique d'histoire et de culture.[36] Mais dans ses mémoires, Bohlen attribue l'honneur qui lui était échu à la souplesse dont il avait fait preuve,[37] au cours de sa mission à Paris. Dans le cas de Caffery, c'était plutôt la fermeté qui lui avait valu l'estime du gouvernement français. Le témoignage de Jacques Dumaine, ancien chef du protocole, qui par ailleurs n'est aucunement indulgent pour Caffery, en fait foi: "Comme Am-

bassadeur en France, Caffery a eu la volonté de se montrer sincère, loyal et sobre."[38]

NOTES

[1]"Diplomacy is also a challenge, a continuous challenge."

[2]*How Nations Negotiate* (New York: Harper and Row, [1964]), pp. 145-146.

[3]Interview avec M. Hervé Alphand à Paris, le 9 juillet 1975.

[4]Interview avec M. Georges Bidault à Paris, le 10 juillet 1975.

[5]Mémoire intitulé, "American Diplomacy" (1958), Jefferson Caffery Papers.

[6]Interview avec M. Stefan Bajc à Rome, 28 juillet 1975.

[7]Col. Charles S. Caffery, U.S.A. Ret. *The Caffery Family* (2 vols., n. p. [1958]), II, "The Jefferson Caffery Branch".

[8]Mary Elizabeth Sanders, *Records of the Attakapas District, Louisiana* (2 vols.; n. p., 1963), II, 38.

[9]Quintilla Morgan Anders comp. *Some Early Families of Lafayette, Louisiana* (n.p.: Galvez Chapter National Society D.A.R., 1969), No. 29 "Caffery Brashear Family" by Virginia de Gravelles and Sydney Kilpatrick.

[10]*Who Was Who,* (Chicago, Ill.: Marquis Who's Who Inc., 1967), Historical Volume, p. 230.

[11]Simone Ratel, "Un dur métier: ambassadeur", *Cavalcade : le magazine français de classe internationale,* 7 août 1947, p. 9.

[12]Lettre, 3 octobre 1944, Jefferson Caffery Papers.

[13]Lettre, 7 octobre 1944, *ibid.*

[14]Interview avec M. Russell Caffery, neveu de l'ambassadeur, 25 août 1975.

[15]Interview avec Mrs. H. L. Griffin, 12 juillet 1972.

[16]Interview avec M. James Drehr Varkerson, 20 juin 1972.

[17]Liste de passagers, Jefferson Caffery Papers.

[18]Jefferson Caffery, "Adventure in Diplomacy". (3 vols.; [1941-1956],) I, "Paris", 14-16, Jefferson Caffery Papers.

[19]*Album de la Guerre* (2 vols.; Paris: L'Illustration, 1922), II, 938-939. La plaque commémorative près de l'entrée de l'église affirme qu'il y eut plus de cent morts et autant de blessés.

[20]"Adventure", I, "Paris", 4.

[21]Coupure attachée à Embassy Paris dispatch 1959, May 17, 1945, U.S. National Archives, Records Group 59, 123.

[22]Embassy Press Release, September 1, 1946, Jefferson Caffery Papers.

[23]Editorial, "Troublemakers", *Judy's Jottings,* December, 1946 p. 62, Jefferson Caffery Papers.

[24]Jefferson Caffery Papers.

[25]Richard Goold-Adams, *The Time of Power : a reappraisal of John Foster Dulles* (London, 1962), p. 100, cité par Herman Finer, *Dulles over Suez* (Chicago, Ill. : Quadrangle Books, [1964]), p. 22.

[26]*El Universal,* Caracas, Venezuela, 19 août 1947, coupure attachée à une lettre de Thomas J. Maleady, chargé d'affaires ad intérim, à Caffery, 5 septembre, 1947, Jefferson Caffery Papers.

[27]Mémoire manuscrit (1955), Jefferson Caffery Papers.

[28]"What the War Really Did to France", *The American Magazine,* April, 1945.

[29]Texte de discours transmis par Embassy Rio dispatch 9258 November 28, 1942, National Archives 123C11/686.

[30]*Ibid.*

[31]Gaddis Smith, *American Diplomacy During the Second World War 1941-1945* (New York : John Wiley and Sons, [1967], pp. 133-134.

[32]Philip F. Dur, "Jefferson Caffery of Louisiana : Highlights of His Career" Pt. 2 : 1933-1944, *Louisiana History,* Vol. XV, N° 4 (Fall, 1974), pp. 385-390.

[33]Citation parue dans l'obit de Soeur Eugénie publié par le *Holy Cross Courier,* en novembre1935, et résumé par Mrs. W.R. Dooley, rédactrice adjointe dans une lettre à l'auteur du 14 janvier 1973.

[34]*Holy Cross Courier,* February, 1938, p. 14.

[35]August 10, 1968, p. 10.

[36]Interview à Paris, 9 juillet, 1975.

[37]*Witness to History, 1929-1969* (New York : W.W. Norton, [1937]), p. 516.

[38]*Quai d'Orsay, 1945-1951* (Paris : René Juilliard [1955]), p. 371.

Compositeurs Louisianais

par Louis Panzeri

Pendant de longues années La Nouvelle-Orléans maintenait une grande tradition musicale; en vue du besoin de reconnaître l'oeuvre musicale de nos compositeurs, je me suis mis à la tâche de recueillir toute information possible à l'égard des compositeurs natifs et de ceux qui ont choisi La Nouvelle-Orléans comme leur terrain. Parmi les premiers compositeurs nous comptons Emile Johns, professeur de piano et commerçant. Ce fut à lui que Frédéric Chopin dédia deux de ses *Mazurkas.* Il publia un Album Louisianais.

William Vincent Wallace, compositeur de l'opéra *Maritana,* durant sa résidence à La Nouvelle-Orléans dédia une *Grande Fantaisie* aux dames de La Nouvelle-Orléans. Louis Placide Canonge, poète, écrivit plusieurs livrets d'opéras qui furent mis en musique par Grégorio Curto et Eugène Prévost. Eugène Chassaignac et Henri Burthe mirent d'autres poèmes de Canonge en musique.

Grégorio Curto, célèbre professeur de chant, comptait parmi ses élèves Minnie Hauck, la première interprète du rôle de Carmen aux Etats-Unis; Mme Fleury Urban; Mme Durand Hitchcock; Mme Esma Kaiser; et, Mme Thérésa Canon-Buckley, organiste de la Cathédrale Saint-Louis. Curto composa beaucoup de Romances, chants religieux, plusieurs messes, dont la mieux connue est *La Messe de l'Immaculée Conception,* dédiée au Chanoine de l'Eglise Saint-Eustache à Paris. En plus, il composa de nombreux opéras qui furent présentés à La Nouvelle-Orléans.

Ernest Guiraud, natif de La Nouvelle-Orléans, à quatorze ans, composa un opéra *Le Roi David* qu'on donna au Théâtre d'Orléans sous la direction d'Eugène Prévost. Celui-ci conseilla au père de l'enfant prodige, Jean-Baptiste Guiraud, d'envoyer son fils au Conservatoire de Paris pour y poursuivre ses études en musique. Plus tard il devint professeur de composition au Conservatoire et comptait parmi ses élèves Claude Debussy, Paul Dukas, Sylvio Lazzari, Alberto Williams, Charles Martin Loeffler, Maurice Emmanuel, Henri Busser et beaucoup d'autres. Ce fut Guiraud fils qui allait fournir les récitatifs de *Carmen* de

Georges Bizet; lui aussi arrangea *Les Suites Arlésiennes* de Bizet et fit l'orchestration des *Contes d'Hoffman* de Jacques Offenbach.

Parmi les grandes lumières du passé on ne doit pas oublier Louis Moreau Gottschalk, le premier pianiste américain qui donna des concerts en Europe. C'était en Europe qu'il fit entendre ses compositions basées sur des motifs de danses et chants créoles. Il fut l'enfant gâté du public européen. Il reçut l'accolade de Chopin, Berlioz et Liszt. Chopin lui-même prophétisa que Gottschalk deviendrait le roi des pianistes.

De 1820 à 1950 les compositeurs suivants firent une contribution valable à la musique locale; Eugène Chassaignac, Gustave Collignon, Sam Franko, Nahan Franko, Ludovico Gabici, P.A. Frigerio, Henry Albert Lang, le docteur William H. Pilcher, Eugène Prévost, Ernest Redon, Hubert Rolling (père et fils), Mme Marguérite Samuel, Théodore von Lahache, Augustin Vulliet, Otto Weber, le docteur E.E. Schuyten, Ferdinand Dunkley, Auguste Davis, W.T. Francis, le docteur Giuseppe Ferrata, Basile Barès, Guy Francis Bernard, James et Jane Bastien, John Parsons Beach, John Berthelot, Bert Braud, John Butler, Castro Carazo, W.B. Clarke, Dinos Constantinides, Edmond Dédé, Edouard Déjan, le docteur Frédérick Hall, James G. Heller, le docteur Kenneth Klaus, Maynard Klein, Richard Lambert, Lucien Lambert, Robert MacGimsey, Camille Lucie Nickerson, et Samuel Snaer.

Je ne citerai parmi les contemporains qu'une femme, pianiste hors ligne, qui après cinquante ans de triomphes musicaux est de retour à La Nouvelle-Orléans et qui se dédie à la composition. Elle se nomme Geneviève Pitot.

Le lecteur de *Louisiana Composers* de Louis Panzeri y trouvera inclus: listes de biographies; collections de chansons nègres; Negro Spirituals et du folklore; chansons créoles et acadiennes; liste de compositions enregistrées; liste de disques de jazz; liste de musique électronique; liste de disquaires à La Nouvelle-Orléans. Le tout ensemble devrait aider ceux qui préparent des programmes de musique louisianaise.

Revue Littéraire

Histoire de la Louisiane Francaise

par le Professeur Marcel Giraud

Tome IV

par Daniel van Acker

Un silence accablant règne sur la rue Quincampoix, dans ce qui sera plus tard le deuxième arrondissement de Paris. Hier encore, il y grouillait une foule de bruyants spéculateurs, attirés par la "Banque" du Sieur Law et on y faisait (ou on y perdait) une fortune en quelques moments. La Banque n'est plus et, pour les "agioteurs" de la Métropole, la Louisiane aux richesses infinies, avec son immense fleuve dont les agents publicitaires de la Compagnie fondée par le protégé du Régent (ce même Sieur Law) pour l'exploiter avaient fait quelque chose dans le genre du Pactole de la Mythologie, La Louisiane a vécu.

Nous sommes en 1721 . . . pour ceux qui, un an plus tôt, proclamaient leur foi inébranlable dans l'avenir extraordinaire de la Louisiane, celle-ci s'était évaporée avec leur fortune. Or, deux ans plus tard seulement, en 1723, nous trouvons les "Ingénieurs du Roy" à pied d'oeuvre — sur la rive du Meschacébé cher à Chateaubriand — occupés à dresser les plans de la Nouvelle-Orléans et à commencer sa construction!

Deux années seulement . . . et pourtant, quel véritable renversement de la situation! Certes, la Louisiane va connaître des difficultés innombrables dans les années à suivre. Cependant, dans le Tome IV de la magistrale *Histoire de la Louisiane Française* du Professeur Marcel Giraud, publié en 1974 et dont quelques exemplaires nous sont déjà parvenus (dans leur version originale en français, cela va de soi), nous allons voir comment s'opéra cet extraordinaire redressement de "la colonie qui ne voulait pas mourir."

Le Professeur Giraud, on peut le dire, prend le lecteur par la main pour le guider dans un dédale de références, de récits contradictoires, d'archives souvent moisies par le temps et de

manifestes (après tout, pour se rendre en Louisiane, il fallait s'entasser dans un bateau) souvent bien peu dignes de foi!

Quant à la liquidation de la banqueroute de John Law, quelle actualité . . . dans le temps, mais aussi dans la géographie. Tel spéculateur qui avait accumulé une fortune colossale, même vue dans notre optique d'inflation actuelle, par d'heureuses (pour lui) manoeuvres sur le nouveau papier-monnaie, fait l'objet, de la part du fisc royal, de sanctions tout à fait symboliques. Tel autre, aux manipulations incomparablement plus modestes, se voit frappé de sanctions draconiennes. Plus ça change. . . .

Dès les premières années, ainsi que nous le montre ce volume, la colonisation du cours inférieur du grand fleuve est une entreprise internationale. La France décide de transporter des milliers de colons allemands en Louisiane: on compte sur leurs qualités de travailleurs sérieux, de gens probes . . . et on les tient en attente près de Lorient, en Basse Bretagne . . . où ils meurent en nombres effrayants. Le Professeur Giraud, avec le scalpel détaché de l'historien scientifique, nous montre, en maître prosecteur faisant une "anatomie", dossier par dossier, comment les choses ont dû se passer.

Les heureux survivants s'embarquent enfin pour la Terre Promise, pour la Louisiane. Traversées effroyables pour la majorité de ces "élus". Vaisseaux qui font eau, voire naufrage. Exactions des Commandants de Bord . . . Attaques de pirates et "mauvais traitements" (sic) "particulièrement sur la personne des femmes". La curiosité l'emporte sur l'effroi quand on lit ces lignes. Que dire de plus ? Ils arrivèrent au port d'embarquement par milliers, la Louisiane ne vit jamais que quelques centaines d'entre eux. Après d'intéressants chapitres sur la monnaie et l'économie, sur la gestion et le gouvernement, sur l'état de la colonisation . . . on arrive à l'apothéose: des cendres de la "Compagnie", des ruines de la "Banque", va naître la Nouvelle Métropole, dont la construction est sérieusement commencée en 1723, année avec laquelle prend fin le Tome qui nous intéresse.

Curieux paradoxe à observer en passant. La Métropole avait essayé une monnaie de conception alors fort moderne, le papier-monnaie. Dans le même temps, comme nous l'explique le Professeur Giraud, la Louisiane se servait de toutes les monnaies possibles et imaginables. Pour les grosses transactions, elle a re-

cours au troc, vestige d'un âge venu bien des siècles avant la monnaie métallique.

Sous la direction de Leblond de La Tour et d'Adrien Pauger (qui n'a vu une reproduction moderne de son "Plan"?), une poignée d'hommes se met bravement à l'oeuvre pour construire une ville modèle, au plan géométrique en échiquier . . . ce grâce à quoi c'est le Vieux Carré qui est disposé à ce que les Européens appellent "à l'Américaine", alors que la Nouvelle-Orléans devenue anglophone est nettement moins "géométrique"! Le tout est entrepris sans véritable main d'oeuvre, sans matériaux et, surtout, sans le moindre engin: seul le cyprès résistait au climat mais, pour l'utiliser aux travaux de construction autour de la Place d'Armes, il fallait aller le chercher près du Lac et le ramener "à bras d'homme" car on disposait, en tout et pour tout, d'une seule charrette!

Acte Constitutif
de
L'Athénée Louisianais

Que l'on sache par la présente qu'en ce 14e jour de février 1975, les soussignés, tous majeurs et ayant leur domicile dans l'Etat de Louisiane, déclarent que, se prévalant des avantages et des dispositions des Lois de l'Etat de Louisiane portant sur la constitution des compagnies sans fins lucratives et plus particulièrement du *Louisiana Revised Statute 12:201,* et seq., ils se sont unis de par cet instrument sous seing privé et dûment notarié pour former, ce que font effectivement les présents, et se constituer, ainsi que toutes autres personnes qui puissent à l'avenir se joindre ou s'associer avec eux ou ceux qui leur succèderont, en compagnie sans fins lucratives ayant les buts et les fins et étant soumise aux conventions, stipulations et accords qui suivent, à savoir:

ARTICLE I.

La présente compagnie portera le nom d'ATHÉNÉE LOUISIANAIS, qui sera également sa raison sociale. Ainsi nommée, à moins qu'elle ne fasse l'objet d'une dissolution anticipée conformément aux lois, elle aura existence et durée ainsi que la qualité continue de personne juridique pendant quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de la date du présent acte, pendant quel temps elle jouira de tous les facultés, droits, privilèges, qualités et immunités que les lois de l'Etat de Louisiane autorisent actuellement et puissent autoriser à l'avenir les compagnies sans fins lucratives à posséder.

ARTICLE II.

La présente compagnie sera domiciliée 3913, rue du Camp, La Nouvelle-Orléans, Paroisse d'Orléans, Etat de Louisiane et son siège social sera situé et aura pour adresse postale 3913, rue du Camp, La Nouvelle-Orléans, Louisiane 70115.

ARTICLE III.

La présente compagnie est formée et sera dirigée dans le but exclusif de perpétuer la Langue Française en Louisiane et prendra la suite des objets et des fins, des activités et des traditions de la compagnie précédente portant le même nom, dont la charte avait été rédigée en Langue Française sous forme d'un instrument dressé par devant Maître Bussière Rouen, Notaire pour la Paroisse d'Orléans, Louisiane, en date du 26 juillet 1892 et inscrit au Grand Livre du Bureau des Hypothèques No. 444, Feuillet 877, Paroisse d'Orléans, venue à expiration depuis lors, conformément aux lois; pour s'intéresser aux oeuvres scientifiques, littéraires et artistiques et les protéger; pour encourager la connaissance de l'histoire de la Langue Française sous toutes ses formes; pour mener des programmes d'études visant à permettre aux membres du grand public d'apprendre la Langue Française, son histoire et, en général, son importance; à prendre et à exécuter toutes mesures qui puissent s'avérer nécessaires ou constituer d'utiles adjuvants, dans le domaine de l'enseignement, pour faciliter l'exercice des facultés mentionnées ci-dessus; ainsi que toutes les facultés générales articulées dans *Louisiana Revised Statute 12:207.*

ARTICLE IV.

Le bureau de la compagnie se composera d'un Président, qui sera membre du Conseil d'Administration, d'un Premier Vice-Président, d'un Deuxième Vice-Président, d'un Troisième Vice-Président, d'un Quatrième Vice-Président, d'un Secrétaire, d'un Trésorier, d'un Sous-Secrétaire et d'un Président du Comité de Réception, ainsi que de tous autres membres de ce Bureau que les Administrateurs puissent élire ou nommer. La même personne est autorisée à occuper deux postes du Bureau ou davantage, sauf ceux de Président et de Secrétaire. Le Président, les Vice-Présidents, le Secrétaire et le Trésorier seront élus annuellement par les membres réunis en assemblée dûment convoquée à cette fin et ils occuperont leurs postes pendant un an ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient dûment élus et mis en fonctions.

ARTICLE V.

Un Conseil d'Administration de neuf (9) membres sera investi des facultés de la personne juridique qu'est la compagnie

et les exercera, ainsi que la direction de celle-ci. Ces Administrateurs seront élus annuellement à une assemblée générale des membres de la compagnie, qui se tiendra le deuxième samedi de janvier ou à toute autre date de ce mois que puisse indiquer la convocation du Président, à commencer avec l'année 1976 et ce au siège de la compagnie ou en tout autre lieu, sis à l'intérieur de l'Etat de Louisiane, que puisse stipuler ladite convocation.

A toutes les élections des Administrateurs, ainsi qu'à toutes les autres assemblées des membres de la compagnie, chacun de ceux-ci dont les cotisations sont payées pour l'exercice social en cours aura droit à une voix et toutes les élections, ainsi que les questions, quelles qu'elles soient, se présentant à ces assemblées, seront décidées à la majorité de tous lesdits membres.

Toute vacance venant à se présenter parmi les Administrateurs de cette compagnie par décès, démission ou de toute autre manière, sera comblée, par voie d'élection pour ce qui reste à courir du (des) mandat(s) alors en cours à la prochaine réunion ordinaire ou spéciale du Conseil d'Administration.

Dans le cas où des Administrateurs ne seraient pas élus annuellement, ceci ne porterait pas dissolution de la présente compagnie et ne porterait atteinte, ni à son existence en tant que personne juridique, ni à sa direction mais les Administrateurs alors en poste resteraient en poste jusqu'à ce que leurs successeurs aient été dûment élus et mis en fonctions.

La majorité des Administrateurs constituera un quorum et ce quorum devra nécessairement être présent pour examiner toute question susceptible d'être soumise à une réunion du Conseil d'Administration. En l'absence de quorum à une réunion dûment constituée, ladite réunion peut être ajournée de temps à autre par la majorité des présents mais ceux-ci ne pourront prendre aucune autre décision avant qu'il y ait un quorum. Le quorum étant réalisé, il faudra un vote affirmatif de la majorité des Administrateurs présents pour trancher toute question.

Le Conseil d'Administration aura pleins pouvoirs pour établir, modifier et annuler tous statuts, règles et règlements ayant trait à la direction des affaires de la présente compagnie qu'il puisse juger convenable.

Des assemblées spéciales de la présente compagnie pourront être convoquées en tous lieux et à telles dates que le Conseil d'Administration puisse choisir, ou encore par le Président, à l'intérieur de l'Etat de Louisiane.

ARTICLE VI.

Les noms complets et adresses postales des représentants officiellement enregistrés de la compagnie sont:

Gary J. MANNINA
3913, rue du Camp
La Nouvelle-Orléans, Louisiane 70115

et

Panos P. MORPHOS
1404, rue Audubon
La Nouvelle-Orléans, Louisiane 70118

ARTICLE VII.

La présente compagnie est constituée comme étant sans actions. Elle n'aura qu'une catégorie de membres. Les signataires de cet Acte Constitutif seront les premiers membres de ladite compagnie. D'autres membres pourront être élus à tout moment par le Conseil d'Administration. L'exercice social de la présente compagnie commencera le premier jour de janvier de chaque année et chacun des membres devra verser une cotisation annuelle fixée par une assemblée desdits membres convoquée à cette fin. Chacun des membres de la compagnie ayant versé la cotisation mentionnée ci-dessus aura le droit de recevoir une carte attestant sa qualité de membre, signée par le Président ou le Vice-Président et par le Trésorier. Tout membre peut démissionner par signification écrite de ladite démission au Conseil d'Administration et les démissions entreront en vigueur quand elles seront acceptées par le Conseil d'Administration.

ARTICLE VIII.

Les cotisations des membres, les contributions et tous les fonds reçus par la présente compagnie pour aider à la réalisation de ses buts et de ses fins ne seront utilisées que dans des buts instructifs, littéraires et charitables, à la discrétion du Conseil d'Administration et qu'à la réalisation desdits buts et fins de la présente

compagnie et il sera loisible d'en faire usage ou de les placer de telle sorte que les revenus y afférents puissent être employés à la réalisation des buts et des fins de la présente compagnie.

ARTICLE IX.

Les signatures du présent Acte Constitutif portent les noms et ont les adresses postales qui suivent:

M. Gary J. MANNINA 3913 Camp Street,
La Nouvelle-Orléans, La. 70115

M. Panos P. MORPHOS 1404 Audubon Street,
La Nouvelle-Orléans, La. 70118

M. James A. STOUSE 5355 St. Charles Avenue,
La Nouvelle-Orléans, La. 70115

M. Edmond LEGRAND 2200 Esplanade Avenue,
La Nouvelle-Orléans, La. 70116

M. Hanes J. MORRIS 1200 Perrin Drive,
Arabi, Louisiana 70032

Mlle Courtney Anne SARPY 455 Walnut Street,
La Nouvelle-Orléans, La. 70118

M. Bennett M. AUGUSTIN 3032 La. Ave Pkwy,
La Nouvelle-Orléans, La. 70125

M. John L. DASTUGUE 6049 Canal Boulevard,
La Nouvelle-Orléans, La. 70124

Mme Mildred Masson COSTA 420 Bourbon Street,
La Nouvelle-Orléans, La. 70130

Soeur Mary AUGUSTA 7325 Palmetto Street,
La Nouvelle-Orléans, La. 70125

Mgr Henri-Charles BEZOU 448 Metairie Road,
Métairie, La. 70005

Mme James F. BEZOU 1511 Dufossat Street,
La Nouvelle-Orléans, La. 70115

L'Hon. Pierre B. CLEMENCEAU 465 Lowerline Street,
La Nouvelle-Orléans, La. 70118

M. Jules K. de la VERGNE 5811 Hurst Street,
La Nouvelle-Orléans, La. 70115

M. Arthur FEITEL 515 St. Ann Street,
La Nouvelle-Orléans, La. 70116

M. Henry C. PITOT 1550 Second Street,
La Nouvelle-Orléans, La. 70130

Me Léon SARPY 455 Walnut Street,
La Nouvelle-Orléans, Louisiane 70118

M. Charles ROUSSEVE 3525 Touro Street,
La Nouvelle-Orléans, La. 70122

M. Daniel G. Van ACKER 816 Valence Street,
La Nouvelle-Orleans, La. 70115

Mme Simone de la Souchère DELERY 3324 Vincennes Place,
La Nouvelle-Orléans, La. 70125

L'apposition de leur signature à cet Acte Constitutif par lesdits fondateurs de la compagnie constituera leur élection à la qualité de membres de cette dernière.

ARTICLE X.

Le premier Conseil d'Administration de la compagnie se composera de Gary J. MANNINA, Panos P. MORPHOS, James A. STOUSE, Edmond LEGRAND, Hanes J. MORRIS, Courtney Anne SARPY, Bennett M. AUGUSTIN, John L. DASTUGUE et Mildred Masson COSTA, qui occuperont leurs postes jusqu'à la première assemblée annuelle des membres de la compagnie ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus et mis en fonctions.

ARTICLE XI.

Nul membre de la présente compagnie ne saura être lié par les contrats, dettes ou manquements de celle-ci ou tenu responsable de ces derniers pour un montant dépassant ses cotisations.

ARTICLE XII.

Les présents articles seront amendés conformément aux lois mais non sans l'approbation d'un minimum des deux tiers (2/3) des membres de la compagnie présents et votant à une assemblée de celle-ci dûment convoquée dans ce but exprès.

ARTICLE XIII.

En cas de dissolution, les biens de la présente compagnie seront liquidés par un comité de trois élu par celle-ci à une assemblée convoquée à cette fin. Après liquidation complète, l'actif net éventuel sera remis à un organisme charitable, instructif ou littéraire choisi par ledit comité, organisme dont les buts et fins soient jugés, par comparaison, être les plus proches de ceux de la présente compagnie. Aucun actif de la compagnie ne pourra échoir à ses membres.

Ainsi fait et signé à La Nouvelle-Orléans, Louisiane, en ce 14e jour de février 1975.

CERTIFICAT NOTARIE

Par devant moi, l'autorité soussignée, sont venus et ont comparu les signataires du présent instrument qui, après avoir été par moi dûment assermentés, ont certifié qu'ils ont exécuté le document ci-dessus et précédent de leur propre et libre volonté et consentement ainsi que pour les fins qui s'y trouvent énoncées.

— Félix H. Lapeyre

Règlements
de
L'Athénée Louisianais
La Nouvelle-Orléans
1975

Règlements

ARTICLE I

Les officiers de L'Athénée Louisianais sont —
un président, un premier vice-président, un deuxième vice-président, un troisième vice-président, un quatrième vice-président, un secrétaire, un trésorier, un sous-secrétaire, un président du comité de réception.

ARTICLE II

Election des officiers.

1. Les officiers sont élus pour un an, à une assemblée convoquée à cet effet, au mois de janvier.
2. Si la place de l'un d'eux devient vacante, son successeur est élu à la séance la plus prochaine.
3. Le vote sera oral et majoritaire, c'est-à-dire, la majorité des membres présents décidera de l'élection.
4. La présence de cinq membres constitue un quorum.

ARTICLE III

Fonction des officiers.

1. Le président dirige toutes les séances de l'Athénée Louisianais.
2. Il vote en toutes occasions.

3. En cas de partage de votes, sa voix décide la question.

4. A l'Assemblée générale annuelle, il donne le compte rendu des travaux de l'année.

5. En cas d'absence, le président est remplacé par le 1er vice-président. Si l'un et l'autre sont absents, le deuxième vice-président et ainsi de suite.

6. L'Athénée tient à ce que *Les Comptes Rendus de l'Athénée Louisianais* soient publiés le plus souvent que possible. Le président s'en charge et nommera un comité de rédaction afin de réaliser cette oeuvre.

7. Le secrétaire est chargé de la correspondance de l'Athénée Louisianais que lui délègue le président.

8. Il prend copie des lettres qu'il écrit dans un cahier spécialement affecté à cet objet.

9. Il dresse les procès-verbaux des séances.

10. Il est chargé des notifications officielles, à moins que le sous-secrétaire ne le fasse.

11. Il garde le cachet de la société et l'applique aux pièces authentiques, aux livres, cartes, tableaux, et cetera, appartenant à L'Athénée Louisianais.

12. Il reçoit les présents ou donations faits à l'Athénée Louisianais et les manuscrits lus à ses séances.

13. Il prend soin des livres de l'Athénée Louisianais.

14. Il veille à l'entretien du local où l'Athénée Louisianais se réunit.

15. Le trésorier tient un compte exact de l'avoir et des dépenses de l'Athénée Louisianais, des quotes parts annuelles non encore payées, et expose l'état de la caisse à l'Assemblée générale annuelle, ou plus souvent si la société l'exige.

16. Il place les fonds de la société, achète ou loue pour le compte de l'Athénée Louisianais, sauf à l'approbation de la majorité.

ARTICLE IV

Réunions.

1. L'Athénée Louisianais se réunit régulièrement du mois d'octobre au mois de mai.
2. En attendant que l'Athénée Louisianais possède un local pour ses réunions, le président en choisira un adapté à ses ressources et à ses convenances.

ARTICLE V

Programme.

1. La langue française seule est usitée aux séances de l'Athénée Louisianais.
2. Les membres qui désirent prendre la parole ou lire un travail sur un sujet quelconque s'inscrivent d'avance, et fixent d'accord avec le président, la date à laquelle ils se proposent d'entretenir leurs collègues.
3. Aucun membre ne garde la parole pendant plus d'une heure, à moins que l'assemblée n'y consente.
4. Toute personne étrangère à l'Athénée Louisianais, désirant lui communiquer un travail digne de l'intéresser, en demande l'autorisation au président, ou à un comité nommé à cet effet.
5. L'Athénée Louisianais, dans ses travaux scientifiques et littéraires, ne s'occupe de politique ou de religion que d'une manière générale et subsidiaire.
6. Le président veille attentivement à ce que toute discussion se maintienne dans les limites de la courtoisie.

ARTICLE VI

Candidatures.

1. Les nouveaux membres sont présentés à chaque séance régulière.
2. Chaque candidat est proposé par un membre.
3. Chaque membre paie la cotisation annuelle établie par les membres.

4. Tout membre qui aura omis, pendant trois ans de payer sa cotisation annuelle sera requis une dernière fois par le trésorier de le faire. Après un mois de notification, s'il ne s'est pas acquitté, il cesse par ce fait d'appartenir à l'Athénée Louisianais.

5. Les membres honoraires ne paient pas de quotités.

6. Les membres honoraires ne votent pas.

ARTICLE VII

Concours — Récompenses — Assistance.

1. L'Athénée Louisianais institue des concours scientifiques, littéraires, artistiques et décerne des récompenses.

2. En dehors de ces concours, il vient en aide au mérite et le récompense.

ARTICLE VIII

Présents — Donations — Legs.

1. Toute personne qui fait une donation ou un legs à l'Athénée Louisianais pour fonder un prix, donne son nom à ce prix, si elle le désire.

2. Toute personne honorable, à quelque nationalité, à quelque race qu'elle appartienne peut faire partie de l'Athénée Louisianais.

ARTICLE IX

Secours.

1. Tout membre de l'Athénée Louisianais, s'il vient d'être frappé d'incapacité de travail, a droit au secours de l'Athénée Louisianais, selon la mesure de ses ressources.

2. Si un membre de l'Athénée Louisianais meurt en laissant des moyens insuffisants à l'éducation de ses enfants, la société les aide dans la mesure de ses ressources, et tant qu'elle le juge convenable.

ARTICLE X

Amendements.

1. Tout amendement à la constitution ou aux règlements, proposé par un ou plusieurs membres, sera adopté à une majorité des deux tiers des membres présents à une réunion convoquée à cette fin.

ARTICLE XI

Divers.

1. Tous les manuscrits lus à l'Athénée Louisianais deviennent sa propriété, à moins qu'il n'en juge autrement.
2. Les séances de l'Athénée Louisianais sont privées.
3. Toute personne qui désire assister aux séances de l'Athénée Louisianais le peut à la demande d'un membre.
4. L'Athénée Louisianais convoque, s'il y a lieu, des réunions extraordinaires; il s'assemble aussi, quand il le juge convenable, en séance solennelle et publique.
5. Les membres qui paient des quotités ont seuls le droit de voter.

ARTICLE XII

Ordre des séances.

L'Athénée Louisianais procède à ses travaux dans l'ordre suivant:

1. Salutation du président.
2. Lecture du procès-verbal de la séance précédente.
3. Réception des dons offerts.
4. Lecture de la correspondance.
5. Communications du trésorier.
6. Rapports des comités.
7. Réception des membres nouvellement élus.
8. Lecture des manuscrits.
9. Discours du conférencier.
10. Ajournement.

Lauréats de L'Athénée Louisianais

1878: M. Alcée Fortier.
M. Frédéric Friès.
"De la puissance de l'éducation et de la nécessité du travail dans toutes les conditions de la vie."

1879: M. Frédéric Friès.
"Eloge de Bienville."
Mme Armand Cousin.
"La Femme louisianaise avant, pendant, et après notre dernière guerre."

1880: M. James S. Hosmer.
"Donner une idée générale des principaux romanciers des Etats-Unis d'Amérique."

1881: M. le Dr. Octave Huard.
"De l'Utilité de la Langue Française aux Etats-Unis."
Mme Edouard Fortin.
"La musique considérée au point de vue de son utilité pratique, intellectuelle et morale."

1882: Me Bussière Rouen.
"Nécessité des études élémentaires pour le choix d'une profession, d'un art ou d'un métier."
Mlle Arcadie Villeré.
"De l'influence de la femme dans la famille."

1883: Mlle Noélie Hart.
"Madame de Staël: sa vie, ses ouvrages."

1884: M. Maxime Queyrouze.
"Influence d'un grand caractère, en bien ou en mal, sur la destinée des différents peuples."

1885: Mlle Hermance Robert.
"La femme dans la littérature française, comme auteur, au dix-neuvième siècle."

1886: M. Gaston Doussan.
"La Fayette en Amérique."

1887: Mme Eulalie L. T. Aleix.
"Les poésies de Lamartine."

1889: Mlle Thérésa Bernard.
"Joseph de Maistre."
Mme S. de la Houssaye.
"Une allégorie et une idylle."

1890: Mlle Gabrielle Tarleton.
"Rose Blanche."

1893: Mlle Marie Dumestre.
"De tous les écrivains français du XIXe siècle, prosateurs et poètes, quel est celui qui vous plaît le plus et pour quelles raisons."

1894: Mlle Marie Thiberge.
"Jeanne d'Arc dans l'histoire et la littérature."

1895: Mlle Justina Laffitte.
"L'influence de Napoléon Ier sur les destinées de la France."

1897: Rév. A. Maltrait.
"Louis XIV et son siècle."

1898: Dr. Louis G. Le Beuf.
"Etude sur Chateaubriand."

1900: M. Henri Dubos.
"Le théâtre de Molière."

1901: Mlle Louise Asenath Genella.
"Victor Hugo, auteur dramatique."

1903: Mme W.J. Sheldon et M. Jean Badoil.
"Edmond Rostand et son théâtre."

1904: Mme Jeanne Dupuy Harrison.
"Les pionniers français dans la vallée du Mississippi."

1907: M. Lionel C. Durel.
"François Coppée et ses oeuvres."

1909: Mlle Marguerite Duport.
"Frédéric Mistral et ses oeuvres."

1911: Mlles Joséphine E. Diaz et Régina Blanchin.
"Les romans de Pierre Loti."

1912: M. Paul Ferran.
"La Fontaine et ses fables."

1913: Mme Louise Augustin Fortier.
"Les orateurs de la Révolution Française."

1914: Mme Héloïse Hulse Cruzat.
"L'influence de la France sur le tempérament louisianais."

1915: Mlle Sélika Mazerat.
"Vaincre ou mourir."

1917: Mlle Irma Jaubert.
"Les Américains, défenseurs du droit et de la liberté."

1918: M. Alfred Reinecke.
"Les frères Rouquette."

1921: Mme Simone de la Souchère Deléry.
"Les maîtres du théâtre français contemporain."

1923: Mme J. Edmond Le Breton et Mlle Mathilde Merilh.
"Pascal."

1926: Mlles Marguerite Guttierez Najera et Gladys Anne Renshaw.
"Ronsard, poète lyrique."

1930: Mlle Anna M. Harrison.
"Louis Hémon, sa vie et ses oeuvres."

1931: Mlle Maria Boudreaux.
"L'Acadie louisianaise et Evangéline."

1932: Mme Aline de l'Isle Kennedy.
"L'Idéal et les aspirations des Créoles de la Louisiane sous le régime du Gouverneur Claiborne 1803-1816."

1933: M. James F. Bezou.
"Le Vieux Carré de La Nouvelle-Orléans."

1936: Mlle Gabrielle Poillon.
"L'Oeuvre de Paul Claudel."

1939: Mme Ernest Riedel.
"Henry Bordeaux et son oeuvre."

1941: M. Edouard Pérot.
"L'Oeuvre biographique d'André Maurois."

1943: Mme Gabrielle Lavedan.
"Servir son pays en temps de guerre."

1946: Mme Yvonne Faulkner.
"Impressions louisianaises."

1949: Mme Andrée Fourcade Kail.
"Les romanciers de langue française en Louisiane: de 1870 à 1900."

1951: Mlle Marcelle Péret.
"L'architecture en Louisiane au XIXème siècle."

1954: M. Calvin André Claudel.
"Cendrillon dans la paroisse des Avoyelles."

1958: Mlle Virginia Fletcher.
"Albert Camus, Prix Nobel."

1959: M. Sidney Bach.
"Charles de Gaulle et la Ve République."

1962: Mlle Courtney Anne Sarpy.
"La part du classicisme dans l'oeuvre poétique d'Alfred de Musset."

1971: M. Daniel Van Acker.
"Le plus boulevardier des Louisianais, Victor Séjour."

1973: Soeur Mary Augusta
"Julien Green et son oeuvre."

Liste des membres de L'Athénée Louisianais

Membres d'honneur à vie

Madame Veuve James F. Bezou
La Nouvelle-Orléans, Louisiane

Madame Simone de la Souchère Deléry, (Lauréate)
La Nouvelle-Orléans, Louisiane

Madame Andrée de Châteauneuf Heller
Métairie, Louisiane

Maître Léon Sarpy
La Nouvelle-Orléans, Louisiane

Membres honoraires

Monsieur Jacques Kosciusko-Morizet
Ambassadeur de France aux Etats-Unis

Monsieur Jean-Jacques Peyronnet
Consul Général de France à La Nouvelle-Orléans

Mademoiselle Jacqueline Carabelli
Vice-consul de France

L'Attaché culturel de France et Madame Gérard Roubichou

Monsieur Jacques Rimey
Conseiller commercial de France en retraite

L'Attaché commercial de France et Madame Jean-Pierre Levallois

Monsieur Georges Denion
Attaché culturel adjoint

L'Attaché de Presse et Madame Alain Gouhier

Membres

La Nouvelle-Orléans

Aigret, Mme Liane
Aiuvalasit, Mme Esther
Alost, Mlle Aurélie
Augusta, Soeur Mary (lauréate)
Augustin, M. Bennett M.
Avcalade, Mme Andrée

Babin, Mme B.P.
Balenghien, Mlle Marie-Louise
Ballard, M. E.G.
Baratgin, Mlle Germaine
Barnett, Mlle Alameda M.
Bartley, Mme Earl F.
Bartley, M. Earl F.
Bayon, Mlle Lucile
Bell, Mme Charles O.
Bell, M. Richard C.
Bernard, Mme Guy F.
Bernard, Mme Joseph Grima
Bernard, M. Joseph Grima
Bezou, Mlle Marie-Elise
Bezou, M. Sidney
Billion, Mme Olivier
Bruno, Mme Frank S.
Bruno, M. Frank S.
Bush, M. Robert D.

Callens, Mme Pierre
Callens, M. Pierre
Clemenceau, Mme Pierre B.
Clemenceau, M. Pierre B.
Consul d'Haïti
Coco, Mlle Ann C.
Cooper, Mme George
Cooper, Dr. George
Corey, Mme Harold L.
Corey, Col. Harold L.
Costa, Mme Mildred Masson
Cracco, Mme Alain
Cracco, Dr. Alain

Daly, Mme William J.
Danna, Mme Joseph A.
Dastugue, Mme John L.
Dastugue, M. John L.
Davenport, Mlle Clydia Ann
de la Barre, Mme François D.V.
de la Barre, M. François D.V.
de la Foye, Mlle Nicole
de la Vergne, Mme Jules K.
de los Reyes, Mlle Ella
Delpit, Mme A.
de Olivari, Mme Susana
Deutsch, M. Eberhard
Dugas, Mme Gleason H.
Dugas, M. Gleason H.
Dutrey, Mme Louis J.
Dutrey, M. Louis J.
Dutrey, Mlle Sylvia

Estachy, Mme Robert
Etienne, Mme Eugène
Etienne, M. Eugène
Consul de France en retraite
Etienne, M. Henri
Attaché commercial en retraite

Farrington, Mlle Fenella L.
Feitel, M. Arthur
Féraud, Mme Marcelle
François, M. Waldo E.
Freidlin, Mlle Rosalie
Fullerton, Mlle Elizabeth

Gasser, Mme Sophie
Gatipon, Mlle Noëlie
Gelder, Mme Maurice
Gelder, Dr Maurice
Genre, Mme François
Genre, Dr François
Géroux, Mme Richard
Gex, M. Robert B.
Glasgow, M. Vaughn
Grandjean, M. René
Gregory, Mlle Angela
Guay, Mme Paul G.
Guay, M. Paul G.
Guette, Mme Yvonne

Hanemann, M. Sheldon
Hartel, Mme Stephen Camille
Harwood, Mme Marguerite

Holder, M. Arthur Donnès
Horan, M. William D.
Hoy, Mme Christiane J.
Hurtig, Mlle Dolliann
Iwaszkiewicz, Mme Demetrio
Iwaszkiewicz, M. Demetrio

Kahn, Mme Reine Louise
Kane, M. Harnett T.
Kaposchyn, Mme Paul
Kaposchyn, M. Paul
Kaskas, Mme Kathleen
Kelly, Mme William F.
Kohlsdorf, Dr Anita C.
Kuhn, Mlle Suzanne

LaGarde, Mlle Marie-Louise
Lala, Mme Marie C.
Lancaster, Mlle Hélène
Landry, Mme Deléry C.
Landry, M. Thomas H.
Larue, M. Ferdinand L.
Laudumiey, Mlle Claire
Laudumiey, M. Marion L.
Lauve, Mme Albert
Lauve, Mlle Yvonne
Lavedan, Mme Lucienne
Lawrence, Mme Frederick
Lawrence, M. Frederick
LeFriant, M. André
LeFriant, Mme Henri
LeFriant, M. Henri
LeFriant, M. Henri A.
Legrand, M. Edmond
Legrand, Mlle Jacqueline
LeMire, M. Louis
Lovelace, Mme Gérard
Lovelace, M. Gérard
Lowery, Mlle Catherine
Lucas, Mme Solange

Mannina, Mme Gary J.
Mannina, M. Gary J.
Maumus, Mme Raymond
Maumus, M. Raymond
Merrihew, Mme Warren
Mims, Mme John B.
Molaison, M. Henri Jean
Morgandanes, M. Robert M.
Morphos, M. Panos
Mouledous, Mme A.E.
Mouledous, M. A.E.
Mufson, Mme Elmire Villeré

Niklaus, Mlle Phyllis Marie
Nott, M. G. William

Oehmichen, Mlle Mignon
Ogden, Mme Françoise
Olivier, Mme Nicholas D.
Olivier, M. Nicholas D.
Olivier, M. Victor W.
O'Neill, Rév. Père Charles, S.J.
Opdyke, M. Richard

Paltron, Mlle Mary Elizabeth
Parham, Mme Duncan
Pauson, Mme Marian L.
Perez, Mlle Lutgarda
Perret, Mlle Christine
Perret, M. J. John
Perret, Mme Paul
Perret, Dr William J.
Peterson, M. A.Q.
Pitot, Mme Henri C.
Pitot, M. Henry C.
Polack, Mlle Susan
Post, Mme Anne

Radford, Mme Francis M.
Radford, Cdt. Francis M.
Rathlé, Mme Raymond
Rathlé, M. Raymond
Reinecke, M. George F.
Reynolds, Mme James Louis
Reynolds, M. James Louis
Rosen, Mme John C.
Roussève, M. Charles B.

Sarpy, Mlle Courtney Anne (lauréate)
Saussy, Mme Marcelle
Schneider, Mme Andrée O.
Schulofer, Mlle Edith
Sheeren, M. Marius M.
Simoneaux, Mme Nicole E.
Simoneaux, M. Nicole E.
Simpson, Mme William J.
Simpson, M. William J.
Smith, Mlle Elizabeth
Smith, M. Howard J.
Smith, Mme Simone
Smither, Mme William J.

Smith, M. William J.
Soniat, Mlle Lucille
Stelly, Mme René J.
Stern, M. Walter, Jr.
Stisken, M. Edouard
Stouse, Mme James A.
Stouse, M. James A.

Taylor, Mme Frank Mackey
Thibodaux, M. Berhman
Triche, Mlle Thelma A.

Valladeres, Mme Gabrielle
Van Acker, Mme Daniel G.
Van Acker, M. Daniel G. (lauréat)
Vick, Mme Charles
Vick, M. Charles
Villeré, M. Sidney L.

Ware, Mme William L.
Ware, Cdt. William L.
Weilbaecher, Mlle Sarah
Weilbaecher, Mme W.O.
Wells, M. David J.
Whann, M. Richard A.
Whitlow, M. James B.
Wilkinson, Mme Hugh M.
Wogan, M. René
Wood, Mme Earl VanDorn

Zinser, Mme Léo C.
Zinser, M. Léo C.

Arnber, Mme Arne J., Métairie, Louisiane
Arnber, M. Arne J., Métairie, Louisiane
Austin, M. William C., Bâton Rouge, Louisiane

Bailliet, Mme Victor J., Thibodaux, Louisiane
Bailliet, M. Victor J., Thibodaux, Louisiane
Baisier, Mme Léon, Métairie, Louisiane
Balart, Mme Louis A., Métairie, Louisiane
Balart, Dr. Louis A., Métairie, Louisiane
Baudoin, Mme Françoise, Métairie, Louisiane
Bernard, Mme Albert L., Jefferson, Louisiane
Bezou, Mgr Henri-Charles, Métairie, Louisiane
Bonin, Mme Cécilia G., Métairie, Louisiane
Bouchardon, M. André J., Gretna, Louisiane
Brandon, Mme Elizabeth, Houston, Texas

Callens, Mme Marcelle, Métairie, Louisiane
Chenel, M. Louis E., Covington, Louisiane
Chiapetta, Mlle Judy, Chalmette, Louisiane
Claudel, Mme Calvin, Chalmette, Louisiane
Claudel, M. Calvin (lauréat), Chalmette, Louisiane
Crombie, Mlle Jeanne E., Jacksonville, Floride

David, Mme William B., Métairie, Louisiane
David, M. William B., Métairie, Louisiane
deLaune, Mme Milton P., Marrero, Louisiane
deLaune, M. Milton P. Marrero, Louisiane
Doskey, Mlle Maurer, Covington, Louisiane

Dreux, Mme William B., Métairie, Louisiane
Dreux, M. William B., Métairie, Louisiane
Dugas, M. Howard Gray Louis, Scott, Louisiane

Edwards, Mme May P., Métairie, Louisiane
Eilender, Mme Danielle G., Kenner, Louisiane
Estachy, M. Paul, Houston, Texas

Fink, Mme Stanton F., Métairie, Louisiane
Fink, M. Stanton F., Métairie, Louisiane

Harang, Mme Donald, Lockport, Louisiane

LeBlanc, Mme Léo, Lafayette, Louisiane
LeBlanc, M. Léo, Lafayette, Louisiane
Luria, Mme Angèle M., Métairie, Louisiane

Mannina, Mme Alice Guillot, Métairie, Louisiane
Marcantel, M. David Emile, Jennings, Louisiane
Martello, Mlle Michelle, Métairie, Louisiane
Mateu, Mme James D., Métairie, Louisiane
Meyer, Mme Sam H., Métairie, Louisiane
Monte, Mlle Jeanne, Métairie, Louisiane
Morris, M. Hanes J., Arabi, Louisiane

Polites, Mme Madeleine, Métairie, Louisiane
Pratt, Mme Erony Almeida, Métairie, Louisiane

Raftery, Mme Jacqueline, Métairie, Louisiane
Rieth, Mlle Nancy, Westwego, Louisiane
Roberts, Mlle Sylvia, Bâton Rouge, Louisiane
Roport, Cdt. Jean, Rennes, France

Saliou, Mme Yvon, Farmerville, Louisiane
Saliou M. Yvon, Farmerville, Louisiane
Schueler, Mme Fred W., Métairie, Louisiane
Shields, Mme Joseph W., Métairie, Louisiane
Snyder, M. Roger C., Houston, Texas
Spangenberg, Mlle Dominique, Covington, Louisiane
Spangenberg, Mme Richard, Covington, Louisiane
Spangenberg, M. Richard, Covington, Louisiane

Trotter, M. Reginald, Paris, France

Vieages, R. P. Harold F., Lovelock, Nevada

Wildgen, Mme John, Métairie, Louisiane
Wildgen, M. John, Métairie, Louisiane